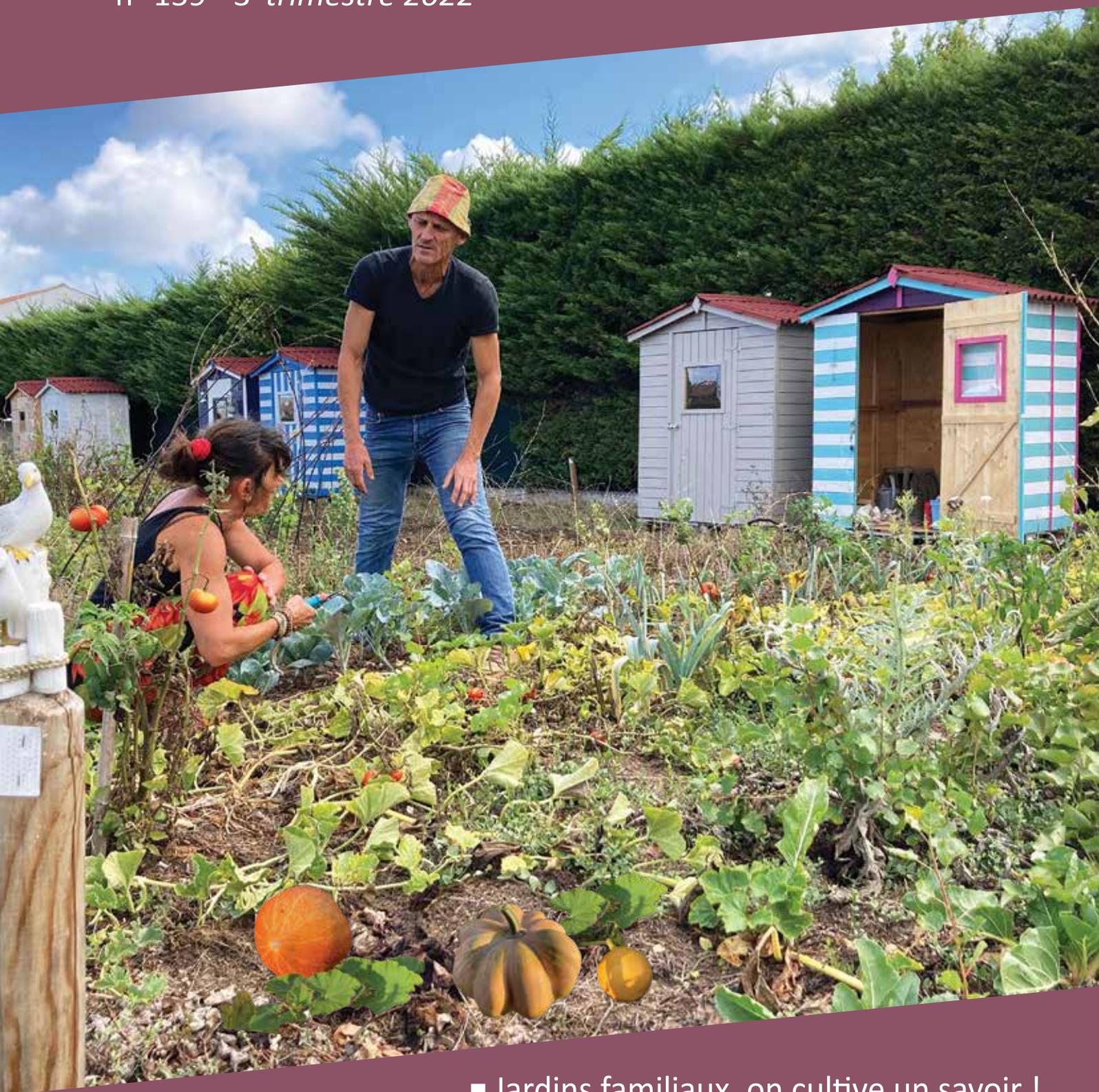


LA LANTERNE

Magazine municipal de Saint-Pierre d'Oléron
n° 159 - 3^e trimestre 2022



- Jardins familiaux, on cultive un savoir !
- Éolien en mer, le projet rejeté par la municipalité
- La plaquette culturelle dans ce numéro



Saint-Pierre
d'Oléron
Coeur d'Oléron



Les Délices d'Oléron
TISSUS - MERCERIE CRÉATIVE
Partez à la conquête de la couleur en plein soleil

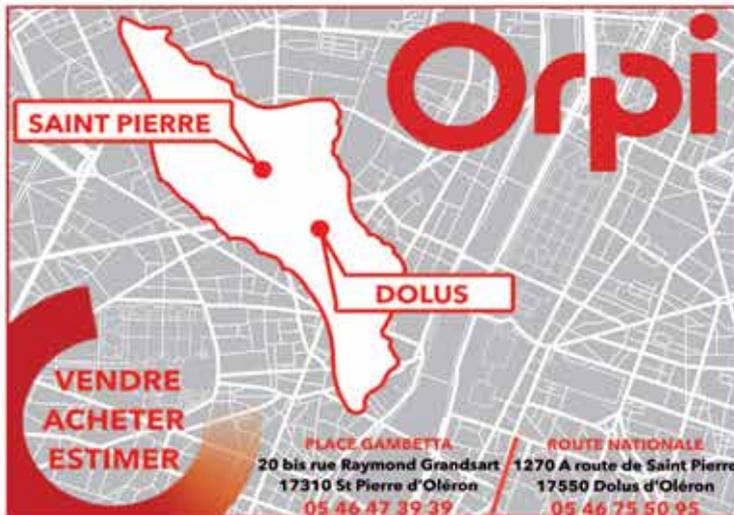
111 Av. de Bel Air - St-Pierre d'Oléron - 05 46 47 14 05
<https://www.facebook.com/lesdelicesdoleron/>



LA BOUCHERIE RESTAURANT

Ouvert du dimanche au jeudi de 11h45 à 14h30 et de 19h00 à 22h00
Les vendredis et samedis de 11h45 à 14h30 et de 19h00 à 23h00

3 ROUTE DES MIROUELLES (à côté E. Leclerc) - ST-PIERRE D'OLÉRON
05 46 77 80 11
la-boucherie.fr



Orpi

SAINT PIERRE / DOLUS

VENDRE
ACHETER
ESTIMER

PLACE GAMBETTA
20 bis rue Raymond Grandsart
17310 St Pierre d'Oléron
05 46 47 39 39

ROUTE NATIONALE
1270 A route de Saint Pierre
17550 Dolus d'Oléron
05 46 75 50 95



LA KYLIX

Cave à vins
Spiritueux...

98 rue de La République - 17310 St-Pierre d'Oléron
06 17 02 22 92
lakylix / maxime_lakylix

Décor & Maisons
Fondé en 1959

9 route des Mirouelles
17310 Saint-Pierre d'Oléron
Tél. : 05 46 47 52 30
decorsmaisons@gmail.com

Retrouvez-nous sur Facebook
[decorsetmaisons](https://www.facebook.com/decorsetmaisons)

Du Mardi au Samedi
9h00/12h30 - 14h30/18h00

ISOLEZ VOTRE MAISON PAR L'EXTERIEUR

2 murs de couleurs
à votre disposition... **RENAULAC**

Venez profiter en magasin
de nos conseils et des promotions
d'automne...

Grand choix de peintures intérieures
et extérieures, papiers peints, tissus...

RÉNOVATION COMPLÈTE, TOUS TRAVAUX, DE VOTRE MAISON

**CRÉATEUR D'ÉMOTIONS,
FOURNISSEUR D'INSPIRATIONS !**

Peintures Farrow & Ball



BOCAUX & SIQS
ÉPICERIE BIO ET VRAC



OUVERT LE DIMANCHE MATIN
Fruits et légumes
Produits locaux
Thés et cafés - Détergence
Cosmétiques - Accessoires
Zéro déchet

Place Gambetta - 49 rue de la Bouline - St-Pierre d'Oléron
06 75 03 56 30
epicerievrac.oleron@hotmail.com - www.epicerievracoleron.fr

BROD'OLÉRON
Broderie numérique sur textiles

Professionnels
Associations
Particuliers

BROD'OLÉRON
FABRICATION
LOCALE
ARTISANALE
BRODÉE SUR
OLÉRON

Fils à broder 100% recyclés

Delphine Ganneau - **07 82 71 30 85**
42 bis avenue du Moulin Blanc - 17310 Saint-Pierre d'Oléron
www.broderieoleron.fr - broderieoleron@gmail.com



Sommaire

aménagement 4-5 La ville se végétalise. Aire de stationnement de camping cars. Mise à jour de la base d'adresses.

scolaire 6-7 Une rentrée sans contrainte sanitaire

actualité 8-9 Éolien en mer, le nouveau projet rejeté par la municipalité

commémorations 10 Cérémonies du 14/07 et des péris en mer
Comité Seudre Oléron

vie quotidienne 11 Un triporteur pour le bien être des citoyens âgés

social 12-13 Un spectacle cabaret burlesque pour les aînés
Les colis de Noël à retirer
Les convois vers l'Ukraine continuent
Transport à la personne

environnement 14-15 Indiscrétion de sorcière - Les jardins familiaux
Le risque feu, l'affaire de tous !

économie 16 Les nouveaux acteurs économiques sur la commune

La Cotinière 17 Inauguration de la halle à marée et du troisième bassin

culture 18-19 Rencontres et débats au cinéma Eldorado
Le métier de la pêche exposé cet été
Fête des jumelages, des liens forts

sport 20-21 Le plein d'athlètes au complexe - Foulées de l'Oumière, top départ
La fête du sport et des associations
Voler au-dessus d'Oléron en ULM

infos 22 DICRIM bientôt réactualisé
Bientôt un jardin pour nos défunts
Country West Oléron, ça danse !
Préparez vos boîtes de Noël
École de musique, on peut s'inscrire ?
Application mobile de la ville
Le club *Les Lumineuses et ses retraités*
Permanences mutuelle santé

les échos du conseil 23
Séance du 28 juin

expression des groupes politiques
28-29/État civil - Voyage dans le temps
30 Vie pratique & services municipaux

édito



Un été sous le signe du renouveau culturel

L'équipe municipale a souhaité, après deux années marquées par la crise de la Covid-19 et ses conséquences en termes de déprogrammation, réinventer le programme des activités et des animations culturelles populaires. Seul le feu d'artifice, pour des raisons de sécurité et de risques incendies, a été annulé. Cet été 2022 a été marqué du sceau du renouveau dans plusieurs domaines. Mise en œuvre par le service culturel, cette politique d'animations culturelles, volontariste, a fait le choix de varier les lieux permettant d'accueillir en nombre un public familial en toute sécurité.

Renouveau dans les animations proposées aux visiteurs du soir, à 19 heures avec, tout de long de l'été des spectacles de rue à La Cotinière, sur le parvis de la Place Gambetta. Qui d'un fakir, d'un cheval géant ou encore d'un Johnny rocambolesque, rencontrés à cette occasion. Un horaire qui a rencontré son public, des familles oléronaises et des vacanciers, venus très nombreux.

Renouveau dans le choix de programmer des expositions au cœur de l'été. Du côté de Saint-Pierre d'Oléron, c'est l'exposition Barreau qui a été installée dans le lieu, intimiste et si charmant, du patio de la mairie. Du côté de La Cotinière, dans la salle de l'ancienne criée, la grande exposition municipale *La Cotinière, d'hier à aujourd'hui*, inscrite dans la thématique de la mer, retraçant 150 ans d'histoire du port de pêche, a ouvert ses portes pendant six semaines. Une grande première pour notre commune qui, là aussi, a été couronnée de succès : plus de 25000 visiteurs ont découvert l'exposition. La collecte de dons pour les péris en mer a été au-delà de nos espérances. Un grand remerciement à notre élu du conseil municipal, Michel Muller, qui s'est investi pleinement dans la conception et la réalisation de cette exposition municipale.

Renouveau dans le choix des élus d'associer des food-trucks en accompagnement des animations culturelles. Une ambiance, façon festival en quelque sorte, commencée par la fête de la musique sur la place de La Lanterne qui a convaincu les nombreux visiteurs présents, comme la soirée du 16 août consacrée aux arts du cirque, dans le parc bucolique du château de Bonnemie ou encore le 20 août pour le bal des *Grands Coutas* à La Menounière, une soirée extraordinaire d'amitié et de convivialité retrouvées. Renouveau, enfin, dans le pari d'installer, le samedi 10 septembre, la fête du sport et le forum des associations au cœur de la ville de Saint-Pierre d'Oléron sur la place Gambetta et son parvis. Sous l'impulsion de l'Office Municipal des Sports, les animations sportives ont attiré de nombreux jeunes pour le plus grand plaisir des clubs. Les associations culturelles, récréatives, solidaires ont rencontré leur public. Et que dire de ce relais de la flamme IO qui a, dans une ambiance bon enfant, mobilisé jeunes et moins jeunes pour une expérience olympique d'un genre nouveau.

Aussi, bravo à tous les acteurs de ce bel été placé sous le signe du renouveau, de la fête et de la convivialité retrouvés.

*Christophe Sueur,
maire,
conseiller départemental*



Cet été, dans l'école Jules Ferry, une plate forme de 70m² a été entièrement réalisée par les agents du service technique pour recevoir une aire de jeux



La ville bientôt végétalisée !

Après l'aire minérale, le végétal s'invite dans la ville ! Les fortes chaleurs ont montré la nécessité des plantations en milieu urbain, non seulement elles apportent la fraîcheur mais elles sont porteuses d'externalités positives sur la santé des êtres vivants ! En cette période d'automne, idéale pour la mise en place des végétaux, commence sans tarder un long travail paysager.

Les rues Etchebarne, République et Perdriaud, seront agrémentées, pour certaines, de grands arbres, tels que des chênes rouges d'Amérique, des frênes à petites feuilles, des savonniers ou encore des féviers d'Amérique, arbres d'ombrage, à feuillage caduc à fleurs mellifères, atteignant jusqu'à treize mètres. Des plantes grimpantes, arbustes et fleurs compléteront le projet paysager. Les usagers pourront apprécier ce changement notable, une vraie métamorphose visuelle et sensorielle !

Les sujets ont été choisis lors d'une visite à Chauviré dans le Maine et Loire, pépinière référencée où élus et responsables des services techniques de la ville se sont déplacés en août dernier. Près de 30 000€ sont alloués pour les arbres de haute tige.

Dans la rue Etchebarne, entre la place de la Médaille militaire et la Maison de l'enfance, les travaux se poursuivent, les emplacements de parking ont été définis en concertation au préalable avec les riverains puis les bordures de trottoirs ont été coulées. Les nouvelles conduites du réseau pluvial ont été hydrocurées. La

voirie sera ouverte à la circulation en fin d'année. Ce programme d'amélioration du centre ville se terminera par l'aménagement du carrefour de la Médaille militaire où une sculpture sera implantée, choisie auprès d'un artiste local. Cette placette sera agrémentée de végétaux, (photo ci-dessous).

Prochainement des travaux de réfection totale du pluvial commenceront en octobre, rue de La Pépinière.

La Cotinière

Rue du marché, des travaux de renforcement du réseau électrique seront réalisés pour permettre la mise en place du nouveau poste de refoulement avec un débit prévisionnel de 600 litres seconde. Ce qui évitera aux riverains d'avoir les pieds dans l'eau lors de pluies abondantes.

En lien avec le programme *Petites villes de demain*, la rue du Port sera en travaux en fin d'année. Sur le secteur défini, à partir du nouveau rond-point portuaire et jusqu'en bas de la rue du Port. Les riverains et habitants des villages autour ont été invités à découvrir le projet lors de la permanence des élus qui se déroulait fin septembre. L'aménagement de la rue et de ses abords comprendra la réfection du réseau pluvial, de l'eau potable et de l'assainissement, la réfection du parking du Colombier (2^e bassin) et toute la façade portuaire ; des travaux d'ampleur prévus sur plusieurs années.



Rue de la Gare

Rue de la République



Taux de remplissage satisfaisant sur l'aire de stationnement et de services à La Cotinière

Une aire de pause les pieds dans l'eau !

L'aire de stationnement et de services de La Cotinière, nouvel équipement communal de plus d'une cinquantaine d'emplacements, a ouvert ses portes au public mi-juillet. Les agents des services techniques de la commune et la police municipale se sont mobilisés pour répondre aux besoins des visiteurs à n'importe quelle heure !

Jusqu'au 31 août, la fréquentation a été intense. Plus de 1000 véhicules, avec des familles, sont venus découvrir cette aire, située au pied des dunes dans un espace boisé, à l'ombre des chênes verts.

Les chiffres montrent une durée courte de stationnement puisque 77,5% sont

restés 24 heures sur le site, contre 16,5% pendant 48 heures et 6% seulement sont restés 72 heures ; l'aire a été utilisée par une grande majorité de Français contre 14% d'étrangers dont notamment 8% de touristes allemands et 5% d'Anglais et d'Hollandais et 1% d'Espagnols et Italiens.

Certains vacanciers sont revenus plusieurs fois pendant leur séjour sur Oléron, ce qui signifie bien que cette aire a été appréciée et que le processus de fidélisation s'est bien mis en route. Des chiffres confirmés par la lecture des bonnes appréciations sur les forums des réseaux sociaux.

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

La sécheresse à répétition fait des dégâts sur les habitations et notre commune n'est pas épargnée.

Si vous avez observé et constaté des fissures récentes sur votre habitation, vous pouvez constituer un dossier.

Ces dommages ne sont indemnisés par les assurances qu'à la suite de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Plus vous serez à vous mobiliser, plus votre voix sera entendue !

Sans tarder, déclarez le sinistre à votre assureur. Ensuite, adressez un courrier accompagné de photos à la mairie par lequel vous sollicitez la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en indiquant vos noms, coordonnées téléphoniques, mail, adresse de l'habitation concernée, description

des dégâts et date du début des dommages. Le service assurance, situé parc du château de Bonnemie se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Patricia Pigeot : 05 46 47 78 36
secretariat2@saintpierreoleron.com



Mise à jour de la base d'adresses !

Les élus et techniciens municipaux ont terminé le recensement de l'ensemble des foyers de la commune de Saint-Pierre d'Oléron concernés par le changement de numérotation ou de nom de rue.

Sur toute la commune, dans les villages et les centre-bourgs, de nombreux foyers sont impactés par ces changements.

Pas de panique, des aides peuvent vous être apportées.

Consciente des désagréments occasionnés auprès des usagers, l'élue chargée du dossier, Martine Delisée, maire-adjointe, se rend disponible et propose aux personnes en grande difficulté de se rendre à leur domicile afin de les aider dans leurs démarches auprès des administrations. Joignable au 06 42 03 56 72.

De plus, dans ses missions, la *Maison des Services au Public* est compétente pour vous accompagner dans ces mêmes démarches (uniquement sur rendez-vous) au 05 46 47 65 00.





La directrice de l'école Pierre Loti et les élus souhaitent la bienvenue aux familles



En rang, les enfants du CP de l'école Pierre Loti découvrent leur nouvelle maîtresse



Ecole Jeanne d'Arc, Sylvie Frougier, maire-adjointe (à gauche) échange avec une professeure



À Jean Jaurès, le directeur, Fabrice Blaizeau fait l'appel

Enfin une rentrée sans contrainte sanitaire !

Sur les quatre établissements scolaires de la commune ce sont quelque 573 enfants qui ont fait leur rentrée le jeudi 1^{er} septembre dernier. Un accueil dans de très bonnes conditions, selon les enseignants. Ce jour-là, des élus de la municipalité étaient présents !

Si en 2022, on enregistre une légère hausse des effectifs sur toutes les écoles, les chiffres sont malgré tout en baisse depuis ces dix dernières années. Dans les trois écoles publiques, en élémentaire on compte une moyenne de vingt-cinq élèves par classe et en maternelle une vingtaine. L'école Jeanne d'Arc compte 36% des effectifs de la commune.

L'école maternelle Jules Ferry accueille une nouvelle directrice Sophie Bastin-Collard qui arrive de Saintes. Ravie d'être dans cet établissement et de s'installer à Oléron précise-t-elle. (photo en haut à droite).

Les enfants ont pu découvrir un nouvel espace de jeux dans la cour, une structure bois installée cet été par le personnel communal et l'entreprise fournisseur.

Parmi les classiques et annuels rafraîchissements de peinture et petits aménagements courants dans la cour du cycle 2 de l'école Pierre Loti, la réfection complète d'un local technique a permis de transformer cet espace en blanchisserie

et foyer pour le personnel communal de l'école.

À l'école Jean Jaurès, dans une démarche d'économie d'énergie, l'éclairage a été remplacé dans sa totalité. Un programme d'amélioration énergétique qui se poursuivra dans tous les établissements scolaires avec le soutien de la communauté de communes.

Christophe Sueur précise : nous sommes attachés à améliorer chaque année les locaux et les cours des écoles de la commune pour le bien-être des enfants mais également des enseignants et des agents communaux qui y travaillent quotidiennement.

Entièrement restaurés par les agents du service technique pendant l'été, l'équipe du RASED (réseau d'aide aux enfants en difficulté) a pris possession





des nouveaux locaux dans l'école Pierre Loti (cycle 3) et bénéficie d'un espace adapté à leur activité. Les maîtres spécialisés, le psychologue scolaire peuvent ainsi recevoir dans de meilleures conditions. L'inspectrice se dit satisfaite d'avoir été entendue et remercie la municipalité et les services qui ont permis cette belle réalisation.

Rappelons que ce service fonctionne en direct avec les enseignants qui sollicitent l'équipe du réseau selon les besoins des enfants en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation.

Photo ci-dessous : monsieur le maire et Eric Guilbert, adjoint chargé des travaux en visite des équipements scolaires.

Du côté de la cantine

En ce début d'année, 533 repas sont servis, soit 93% des enfants scolarisés. Huit personnes dont un apprenti s'attachent à produire, servir, livrer et entretenir le restaurant scolaire.

Cette année, le tarif des repas a légè-



rement augmenté, soit 0,10€. Le coût de production d'un repas est de 7,50€, il est composé de produits de qualité car les achats sont effectués auprès de fournisseurs locaux en partie et encore cuisinés sur place. Un repas végétarien est servi par semaine et le bio trouve aussi sa place dans l'assiette !



scolaire

Transport scolaire

Le transport scolaire est organisé par *La Région Nouvelle Aquitaine*.

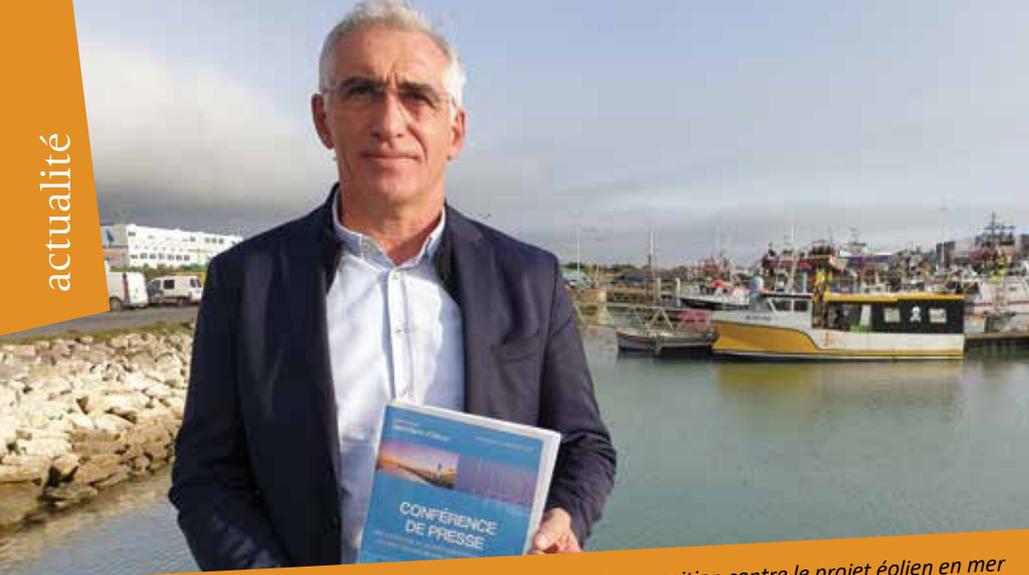
Il est encore possible d'inscrire votre enfant en vous rendant sur le site où vous trouverez les lignes desservies (www.transports.nouvelle-aquitaine.fr) ou au 0970 870 870.

Un agent municipal est mis à disposition pour accompagner les enfants durant tout le trajet de l'arrêt de bus jusqu'à l'école, matin et soir. Depuis cette rentrée, seuls peuvent y prétendre les élèves domiciliés à au moins 3 kilomètres de l'établissement où ils sont inscrits.

Le plus

Recrutée au service culturel et à la médiathèque, Marie Ferrari est chargée de développer une programmation auprès de publics scolaires. Une démarche de médiation est lancée entre le service et les équipes éducatives pour faciliter l'accès au spectacle vivant et à la saison culturelle. Il s'agit de sensibiliser les enfants à l'art et de créer un lien entre les apprentissages et la vie émotionnelle, susciter un esprit critique. Le 1^{er} spectacle est déjà prévu pour les 5 et 6 décembre par la C^{ie} *Minibus* avec un spectacle de Noël offert aux enfants par la municipalité.

Dans le cadre des projets d'éducation artistique et culturelle, à partir de janvier 2023, les enfants seront invités à écrire une chanson autour de Pierre Loti sur les thèmes de l'enfance, de la mer et du voyage.



En janvier, le maire tenait une conférence de presse et affirmait sa position contre le projet éolien en mer
Photo David Labardin - journal Le Littoral

Éolien en mer, le nouveau projet rejeté par la municipalité

Le 8 septembre 2022, monsieur le maire, Christophe Sueur adressait un courrier à madame la Ministre de la transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher au sujet du parc éolien en mer en Sud-atlantique et son raccordement dans lequel il lui signifiait son intention d'engager un recours gracieux.

Madame la Ministre,

En date du 27 juillet 2022 et par publication au journal officiel, l'État et le gouvernement auquel vous êtes attachée ont confirmé leur intention de projet relatif à la création, ex nihilo, d'un parc éolien en mer en Sud-Atlantique, plus précisément au large des îles d'Oléron et Ré.

Organisé du 30 novembre au 28 février 2022, le débat public auquel j'ai pour ma part, en tant que maire, conseiller communautaire et conseiller départemental, activement participé, aura permis de faire émerger plusieurs incohérences du projet initial dont certaines ont été prises en compte.

En ce sens, la commune de Saint-Pierre d'Oléron, soutenue par l'AMF 17, le département de Charente-Maritime, les communautés de communes et communes du territoire, a voté dans sa séance du 10 février 2022 une motion CONTRE l'éolien en mer. A toutes fins utiles et pour votre pleine et entière information, vous trouverez, en pièce jointe, copie de cette délibération.

Le nouveau projet porté par l'État, publié au journal officiel du 27 juillet dernier, serait davantage éloigné des côtes et s'étendrait hors périmètre du parc marin tout en restant dans la zone de protection spéciale *Pertuis-charentais-Rochebonne*. Il s'avère toutefois que cette nouvelle intention de projet continue de conserver plusieurs difficultés d'ordre environnemental, socio-économique et identitaire.

Sur le plan environnemental, votre projet d'implantation d'un parc éolien en mer au large des îles d'Oléron et Ré, dans une zone protégée et un couloir de migration, reste de nature industrielle. Dans ce contexte, l'atteinte à l'environnement qui concerne les fonds marins, la courantologie, les oiseaux migrateurs etc... reste préoccupante et incompréhensible considérant la destruction d'un espace marin et naturel remarquable. Ce projet d'aménagement, version XXL, s'inscrit en faux contre la Directive-cadre Stratégie pour le Milieu Marin [Directive 2008/56/CE du parlement européen, entrée en vigueur le 15/07/2008 et transposée, en droit national, par les textes suivants : Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (article 166) ; loi n° 2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche (article 83) ; décret n° 2011-492 du 5 mai 2011 relatif au plan d'action pour le milieu marin] qui s'applique aux zones métropolitaines sous juridiction française, le golfe de Gascogne en particulier.

Les associations et collectifs de protection de l'environnement vous ont interpellée sur ce sujet. Je ne peux qu'à mon niveau soutenir leur initiative tournée vers le bon sens.

Sur le plan socio-économique, je viens ici vous rappeler que la création d'un parc éolien offshore, XXL, au large des îles d'Oléron et de Ré viendra impacter les zones de pêche des marins de la Cotinière et plus largement du littoral atlantique. Votre projet d'éolien en mer détruira irrémédiablement des zones de pêche et par conséquent impactera l'économie cotinarde, orientée-depuis 150 ans autour de la pêche. Au moment où le département a investi, de manière remarquable pour plus de 60M€, dans un nouvel outil portuaire - création d'un 3ème bassin et d'une nouvelle halle à marée - inauguré le 17 septembre 2022, votre projet viendrait déstabiliser l'économie locale de la pêche et ses 700 emplois liés.

Dans quel monde vivons-nous ? se demande chacun aujourd'hui. Alors pour ma part, cotinard de naissance et ardent défenseur du monde de la pêche, je suis aussi en colère et m'interroge : *de quel droit, l'État peut-il décider, d'en haut, de substituer une économie locale, artisanale, par une économie industrielle, hors sol ?* Peut-être aurez-vous du mal, madame la Ministre à com-

prendre la colère d'un élu de terrain mais cette colère est vive et partagée avec les pêcheurs et les habitants de l'île d'Oléron dans leur ensemble.

Sur le plan du patrimoine, de l'identité insulaire, l'implantation d'un parc XXL au large des îles d'Oléron et de Ré, éloigné de 30 km des côtes, n'en constitue pas moins une atteinte, inédite et substantielle, aux paysages des îles d'Oléron et de Ré. Tournées vers l'économie touristique et jusqu'à présent préservées de tout projet industriel, les îles d'Oléron et de Ré seront irrémédiablement impactées en termes d'image et d'atteinte à un paysage insulaire, atlantique, patrimoine naturel remarquable de la façade de l'Arc Atlantique. Le paysage est certes une composante naturelle qui peut évoluer avec la main de l'homme ; le paysage insulaire reste quant à lui unique et devrait, en ce sens, être préservé de toute destruction volontaire. Il en va également de l'attrait touristique de notre territoire. Votre projet de création d'un parc industriel au large de l'île d'Oléron viendra porter atteinte, de manière irrémédiable, au paysage insulaire. Cette décision viendra *percuter* les engagements des communes et de la communauté de communes de l'île d'Oléron en faveur d'une île nature, naturellement. Les engagements des collectivités locales ont été dûment contractualisés avec l'État au travers notamment de la signature en juillet 2021 du CRTE et soutenus par le département de la Charente-Maritime, plan Oléron 2035.

Aussi, madame la Ministre, je viens ici, solennellement, solliciter votre bienveillance pour que votre décision de création d'un parc industriel, XXL, au large des îles d'Oléron et de Ré, soit retirée.

En solution alternative et ainsi que j'ai pu pour ma part l'exprimer à plusieurs reprises, les perspectives technologiques concernant l'éolien flottant devraient être des pistes de réflexion et d'étude avant toute création nouvelle de parc offshore. Il en va du respect de l'environnement, des hommes, des habitants du littoral et de la préservation de notre économie locale orientée vers la pêche et le tourisme.

Enfin, je continue de m'interroger sur les éléments d'information à notre disposition permettant de mesurer les impacts réels de l'implantation des parcs éoliens en mer qu'ils soient sur notre façade atlantique ou au large des côtes européennes. Avant tout développement et accélération de projets liés à l'éolien en mer, ne conviendrait-il, par sagesse et par raison, de disposer de ces éléments et d'échanger sur le sujet ?

Aussi, madame la Ministre, je reste à votre entière disposition ainsi qu'à celle de votre collègue du Ministère de la mer pour échanger sur des solutions à inventer, respectueuses tant de l'environnement, des économies locales que des territoires insulaires.

Je vous prie de croire, madame la Ministre, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le maire, conseiller départemental, Christophe Sueur.



NEMO prend position contre cette nouvelle localisation des parcs éoliens au large d'Oléron. Un écocide annoncé, la démocratie bafouée !

A la suite de la décision ministérielle, le collectif *NEMO*, contre l'implantation de l'éolien en mer d'Oléron, a précisé qu'il était tout aussi contre le nouveau projet de l'État. Il se situe toujours sur une voie de migration intercontinentale des oiseaux, dans un golfe de Gascogne, secteur pour les pêcheurs depuis le Cap Breton jusqu'à la Bretagne, en passant par le bassin d'Arcachon, Oléron ou encore Les Sables d'Olonne, l'une des principales zones de frayères d'Europe.

Extrait du communiqué de presse :
Ainsi une fois de plus, l'État cède aux seuls intérêts des industriels, en s'affranchissant des enjeux écologiques et socio-économiques défendus massivement et ardemment par les participants au débat public. Remontées et préconisations du débat public dont l'État n'a absolument pas tenu compte, la sortie de Parc Naturel Marin étant simplement la correction d'une aberration dont l'État craignait les conséquences juridiques.
Une localisation encore en zone

Natura 2000 sur une voie migratoire intercontinentale, une zone de pêche ! Une zone industrielle qui sera la plus grande d'Europe. D'une aire marine protégée à une autre aire marine protégée, l'État sacrifie toujours les enjeux écologiques.

Un choix sans consultation des collectivités, des élus, des socioprofessionnels et sans étude sur les conséquences socio-économiques et environnementales des projets. Rien ne change !

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le collectif *NEMO* est fermement opposé à cette localisation dévastatrice...

L'État drapé dans ses certitudes et sa solitude n'apprend pas de ses échecs, de ses insuffisances, de ses expériences. Il n'entend pas les citoyens.

Ce dossier ouvert il y a 7 ans en est un parfait exemple. Alors qu'on sort à peine d'un débat public où massivement les citoyens, les acteurs ont participé en exprimant très majoritairement leur opposition. L'État a réitéré ses erreurs, ne retient du débat que ce qui l'arrange, scénarios d'ateliers

ludiques plutôt que les cahiers d'acteurs, et privilégie encore le passage en force.

Et ce n'est pas la faute du public, des acteurs locaux, des collectivités que l'État n'entend pas. Ce dossier très mal parti, se poursuit hélas dans la même veine. La confiance dans l'État s'est hélas dégradée un peu plus.

Elle nourrira les contentieux inévitables ... que l'on pressent. Et altère la crédibilité de l'État dans la prise en compte des enjeux écologiques et climatiques. Alors que la communauté scientifique rappelle que la bonne santé des écosystèmes et de leur biodiversité associée font partie des solutions pour lutter contre les désordres climatiques engendrés par les activités humaines telles qu'elles se passent aujourd'hui.

Le collectif *NEMO* est plus déterminé que jamais à s'opposer à ces projets néfastes pour notre belle Charente-Maritime ! Retrouvez toute son argumentation dans le recueil des Lettres de *NEMO* sur le site eolien-oleron.fr.



Recueillement devant la stèle des disparus en mer Franck Méteau, président de l'association des périls en mer.



Cette année, des membres de la SNSM ont participé à la cérémonie du 14 juillet.

- Lors de la cérémonie du 14 juillet, monsieur le maire a remercié tous les acteurs de la chaîne de secours, les pompiers bien sûr, la police municipale aussi, les porte-drapeaux toujours présents et, particulièrement, les représentants de la SNSM. Il a souligné l'importance et l'engagement de tous, notamment en cette période estivale, au pic de la fréquentation touristique.

- Le dimanche 7 août, La cérémonie en hommage aux périls en mer a rassemblé une foule mélancolique, un peu perdue dans ces souvenirs tristes que même le temps ne permet pas d'estomper. Des dizaines de noms de marins emportés et parfois jamais rendus par l'océan, ont ponctué le silence. Couronnes et bouquets déposés par monsieur le maire, les maires des autres communes représentées... ont coloré la stèle et *La Marseillaise* s'est envolée. Puis une procession au chant des cloches et une messe ont résonné dans la chapelle de La Cotinière, à la mémoire de ces hommes. Comme chaque année, une dizaine de bateaux sont sortis avec en tête, le *Patron Louis Blanchard*, la vedette de la SNSM.

À quelques encablures face au village, des gerbes fleuries et bénies ont été jetées dans les flots, comme autant d'étincelles multicolores pour que reste dans l'esprit des vivants, le souvenir de ces marins, morts pour leur beau métier.



Le temps des souvenirs

Le Fort Boyard, le Fort des Saumonards, la citadelle du Château d'Oléron, témoignent d'une architecture militaire qui n'eût, heureusement, qu'un intérêt stratégique et dissuasif. L'île d'Oléron fut cependant le théâtre d'une bataille capitale de la seconde guerre mondiale. C'est ce que nous racontent les bénévoles du musée de La Perrotine.

A huit jours de l'armistice, la dernière bataille de la deuxième guerre mondiale sur le sol français a en effet été livrée sur les plages oléronaises. Il s'agissait de lever le dernier bastion allemand sur le mur de l'Atlantique. Le bilan victorieux de l'Opération *Jupiter* sera de 1 700 prisonniers, 50 canons saisis, 27 874 obus tirés et 800 tonnes de bombes. 8 882 combattants français seront engagés. 18 d'entre eux périrent contre 50 soldats Allemands.

Philippe Robert, président de l'association *Comité Seudre Oléron* en a fait son sacerdoce. Avec l'aide de ses bénévoles, il a créé un musée où sont réunis dioramas et maquettes d'une qualité et d'un réalisme remarquables, ainsi que des documents et objets authentiques témoignant de l'événement. Avec le soutien indéfectible de la commune de

Saint-Pierre d'Oléron, Philippe a installé ce pan de l'Histoire dans un bâtiment mis gracieusement à sa disposition au bord du chenal de La Perrotine, sur les lieux mêmes d'une des phases de ce débarquement maritime capital. Le 25 mars 2022, Christophe Sueur, maire et conseiller départemental et Philippe Robert, y ont ainsi accueilli messieurs Vallet et Quentin, respectivement sénateur et député de la Charente Maritime. Les deux parlementaires ont été subjugués, à juste titre, par ces réalisations exceptionnelles.

Gageons que ce soit le premier pas vers un avenir des plus brillants pour la conservation de ce patrimoine, mettant à l'honneur ceux qui sont tombés pour notre Liberté et commémorés aux dates anniversaire les 30 avril et 1^{er} mai de chaque année.





Le réseau de bénévoles s'étoffe de nouveaux volontaires



Un triporteur sur la commune pour le bien-être de ses citoyens âgés

Le concept *Cycling without Age* est né au Danemark, il y a 10 ans grâce à Ole Kassow son fondateur. Ole croisait chaque matin Thorkild à la fenêtre de sa chambre, le regard fixé vers l'extérieur. Un matin de 2012, Ole a emmené Thorkild, 92 ans, faire un tour en vélo triporteur.

Aujourd'hui, cette organisation est présente dans plus de 50 pays. Près de 35 000 personnes forment la communauté des pilotes bénévoles qui roulent aux couleurs *A vélo sans âge*. Et l'aventure continue !

Le principe fondateur de ce concept est de faire retrouver des sensations aux personnes baladées, les sensations du vent dans les cheveux, la vitesse... de nouer des amitiés avec les autres passagers à bord de l'engin, de redonner sourire et joie de vivre. Une reconnexion avec la nature, l'environnement et des échanges avec les pilotes bénévoles qui sont très riches lors des sorties. En France, 45 antennes ont vu le jour avec 52 triporteurs, le concept grandit, grandit !

La ville de Saint-Pierre d'Oléron s'est dotée d'un triporteur *A vélo sans âge* en juillet 2019. Cette dynamique municipale qui œuvre pour le bien-être de ses citoyens et aussi pour la qualité de la vie sur sa commune, a vu juste en proposant des balades en triporteur aux personnes âgées conduit par des bénévoles. Florence Bariteau, responsable du service *Vie quotidienne*, anime ce réseau et recueille de nombreux témoignages au fil des sorties : *les gens sont tellement heureux après une promenade qu'ils ne demandent qu'à recommencer. Une façon de rompre le quotidien et la solitude, tous sont unanimes !*

Aussi bien du côté des personnes transportées que des conducteurs, parfois des

histoires émouvantes sont racontées, ce moment propice aux confidences et au laisser-aller est devenu un moyen de s'échapper de la routine, du quotidien. Les pilotes sont au nombre de cinq et autant d'accompagnateurs qui sécurisent en vélo les sorties. Plusieurs itinéraires ont été identifiés afin de varier les promenades.

Un partenariat a été acté avec la résidence seniors *Ohactiv*. Ainsi, chaque semaine une sortie est au programme de l'animatrice. Les résidents attendent avec impatience cette balade hebdomadaire qui leur fait découvrir des villages, des paysages qu'ils ne connaissent pas pour la plupart.

Chantal, une toute nouvelle bénévole a rejoint le réseau (photo en haut, à droite). Elle aime partager ses connaissances sur les plantes, une histoire sur un arbre majestueux que l'on ne remarque plus... Ces sorties deviennent aussi pédagogiques à l'occasion.

Des promenades sont également organisées pour des personnes âgées à domicile qui sont intéressées.

Chaque triporteur en France a un nom ce qui renforce son utilité et son humanisme. Les bénévoles Saint-Pierrais en ont proposé plusieurs, après un vote à l'unanimité pour *Cycle Ø vent*.

Un grand merci à tous les bénévoles du réseau de s'être engagés dans cette belle aventure, aussi pour leur implication et leur énergie !



Service vie quotidienne : Florence Bariteau : 05 46 47 30 77 ou 07 70 17 93 84
viequotidienne@saintpierreoleron.com
Pour les curieux, le site à consulter
www.avelosansage.fr/presentations-2/

Photo ci-contre : il n'a que 6 ans et il partage la nacelle avec cette octogénaire adepte du triporteur, le début d'une belle complicité !





Spectacle cabaret burlesque pour nos aînés

Depuis 2019 le traditionnel repas offert aux anciens par la municipalité n'a plus lieu. Covid et occupation de la salle polyvalente de Bonnemie ont chamboulé ce rendez-vous tant attendu !

Cette année, la municipalité a choisi de proposer un spectacle de cabaret burlesque le 2 décembre au cinéma Eldorado dans l'après-midi.

Composée d'un chanteur, de quatre danseuses et d'une effeuilleuse burlesque la troupe amusera le public. Humour et qualité au rendez-vous avec l'artiste Betty Crispy, de réputation internationale dans le monde du burlesque.

Ouvert aux personnes de 76 à 79 ans, chacun sera informé par un courrier et devra valider l'inscription, après avoir rempli et renvoyé le coupon détachable au service du CCAS.

Les personnes de 80 ans et plus, feront le choix entre le colis de Noël ou le spectacle (sur le même principe d'inscription reçue par courrier).

**CCAS- mairie de Saint-Pierre
05 46 47 31 12**



Un colis pour les aînés !

Comme l'année précédente, les colis de Noël aux personnes âgées, soit les 80 ans et plus (nées en 1942 et avant) ne seront pas remis au domicile des ayants-droit mais devront être retirés dans les salles municipales à Saint-Pierre et dans les villages.

● Pour les habitants de La Biroire et de la Chefmalrière, salle de la Biroire, rue des Vigniers : **mercredi 7 décembre de 14h à 18h.**

● Pour les habitants de la Menounière, salle communale, place des Tilleuls : **jeudi 8 décembre de 9h30 à 12h30.**

● Pour le village d'Arceau, salle municipale, face à l'étang de La Maratte **vendredi 9 décembre de 9h30 à 12h30.**

● Pour les habitants de Saint-Pierre, La Boirie, L'Îleau, La Garrelière, La Natonière, Le Marais Doux, La Brimaudière, La Thibaudière, La Valinière, La Misandière, La Fromagerie, L'Echardière, La Perrotine, Bois Fleury, Saint-Gilles, à retirer en salle Gambetta : **mercredi 14 décembre de 9h à 12h30 et 14h à 18h.**

Pour les habitants de La Cotinière, Les Pibles, Maisonneuve, Saint-Séverin, Les Châteliers, Matha, salle de l'ancienne criée : **jeudi 15 décembre de 9h à 12h30 et 14h à 18h.**

Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer ou solliciter une personne de leur entourage, le service du CCAS trouvera une solution.

Ouvert du lundi au vendredi).

CCAS - Place Gambetta - Mairie de Saint-Pierre 05 46 47 31 12

Un atelier pour fabriquer ses produits ménagers !

La communauté de communes propose des ateliers Zéro déchet, à destination des centres communaux d'action sociale (CCAS). Vous pourrez fabriquer vous-même, à moindre coût, vos produits ménagers 100 % naturels et peu générateurs de déchets, créer du lien social et aurez la satisfaction de repartir avec un flacon de produit et sa recette, par personne, pour le reproduire chez vous.

Deux thèmes sont proposés : fabriquer son produit nettoie-tout et fabriquer ses pastilles lave-vaisselle. Le matériel sera fourni par la communauté de communes (flacons, ingrédients, matières premières, bocal de récu-

pération). Ces ateliers, d'une heure à une heure trente, se dérouleront salle de l'ancienne criée à La Cotinière, rejoignez-nous le jeudi 24 novembre 2022 à partir de 14h30. Uniquement sur inscription auprès du CCAS de la mairie de Saint-Pierre d'Oléron.





Les convois vers l'Ukraine continuent

Dès le début du conflit en Ukraine, une mobilisation s'est créée sur l'île d'Oléron pour apporter de l'aide à la population. Aujourd'hui, la guerre perdure et depuis plus de six mois, les bénévoles de l'association humanitaire Oléron se mobilise s'activent pour que les dons matériels soient acheminés et distribués.

Térésa Denkiwicz, vice-présidente, organise, coordonne et supervise les acheminements depuis la première heure. Son origine polonaise lui confère d'autant plus d'empathie pour le peuple ukrainien dont elle se sent proche. Une interlocutrice de choix puisqu'elle parle couramment le russe.

De quelle nature sont les dons ?

Dans un premier temps, l'élan de solidarité a été énorme ! Ce sont des vêtements qui ont été massivement reçus et réceptionnés, au camping *Les Cercelles* du Marais Doux, siège social de l'association, dont Eric Epailard, le propriétaire, en est le président. Il a fallu trier, plier et conditionner tous ces dons. D'autres dons, cette fois-ci d'origine alimentaires, sanitaires, jouets, couvertures... sont venus s'ajouter à la longue liste. Cent quatorze tonnes ont été récoltées et acheminées par camion au moment où nous rencontrons Térésa. *Le réseau de bénévoles est solide, les bonnes volontés ne manquent pas* précise-t-elle.

Qui sont les donateurs ?

Spontanément, des particuliers ont répondu à l'appel lancé à travers la presse locale et grâce à la distribution de tracts. Puis j'ai démarché des structures professionnelles, telles que les pharmacies, les grandes enseignes, les commerçants, des fabricants... tous ont répondu et répondent encore largement à leur niveau.

Aujourd'hui, grâce à la mobilisation de plusieurs garagistes oléronais, ce sont plus de dix véhicules qui ont été acheminés aux portes de l'Ukraine. Ils seront utilisés pour la distribution de l'aide médicale, lien entre les hôpitaux, les orphelinats et l'armée. Le jour de notre entrevue, Christophe Wator, responsable de la lutte contre la corruption et la criminalité en Pologne, était présent pour contrôler et s'assurer de la bonne marche du prochain acheminement de voitures.

Térésa nous confie : *je suis très inquiète sur la situation en Ukraine, le pays est à feu et à sang, des villes et villages sont complètement coupés du monde. Les habitants sont en grande détresse sanitaire, ils n'ont plus d'eau, plus d'électricité. Sans compter que nous entrons dans l'automne et que le froid va s'installer. Il faut absolument collecter des vivres pour les petits, du lait entre autre mais aussi des conserves pour les adultes, des couvertures, des lampes et des piles...*

Au camping des *Cercelles*, on continue de réceptionner les dons.

Contact : www.oleronsemobilise.com
oleronsemobilise@gmail.com
Tél. 07 69 01 76 02

QUELS SONT LES BESOINS URGENTS ?

Dons financiers (pour acquérir du matériel médical en relation avec les professionnels sur Oléron), de la nourriture (conserves adultes et nourrissons) des couches bébé, vêtements chauds.

Transport à la personne, nouvelle formule !

Le nouveau dispositif mis en place par la CdCIO propose dix huit destinations, réparties sur les quatre grands pôles de services et de chalands de l'île. Ce service fonctionne **en matinée**, du mardi au samedi. Les personnes doivent être inscrites au plus tard la veille du déplacement avant 17h. A l'heure définie, le véhicule se rend au domicile de l'utilisateur et celui-ci règle son trajet auprès du conducteur. Le coût est de 4€ aller/retour.

Les points d'acheminement, d'une commune à l'autre.

Saint-Pierre (du mardi au samedi matin) : la mairie, les centres commerciaux, le marché couvert, la médiathèque, la gare routière, l'hôpital et le complexe sportif.

Le Château d'Oléron (jeudi et vendredi) : la mairie, le marché, le supermarché et le port.

Dolus (mardi et samedi) : la mairie, la poste, la zone commerciale, le centre aquatique et le centre de radiologie.

Saint-Georges (mercredi) : la mairie, le marché de Chéray et la médiathèque. Grâce à l'aide du département avec une participation de 50% sur le coût du fonctionnement, nous allons le tester pendant trois ans, avant de le pérenniser si les résultats sont à la hauteur de notre ambition précise Christophe Sueur, vice-président de la CdC.

Réservation 05 33 09 47 60

Cette offre vient compléter le service de transport à la personne déjà existant sur la commune assuré par un agent du CCAS. Du lundi au vendredi après-midi, les administrés sans moyen de transport peuvent se déplacer de leur domicile vers les cabinets médicaux et les centres commerciaux du centre ville de Saint-Pierre.

Renseignements CCAS de la mairie de Saint-Pierre 05 46 47 31 12



Indiscrétion de sorcière : *aubépine*

Crataegus monogyna

Symbole de pureté vénéré par les Celtes, l'Arbre Sacré aux fées et aux sorcières, a de puissants pouvoirs. Un bouquet de cette plante protégeait les foyers de la foudre et le doux parfum de ses fleurs liait les cœurs à jamais. Capable de vivre plus de 500 ans ou de fleurir à Noël, cet arbuste miraculeux est surnommé le bonnet de nuit, car sa tisane aide à trouver le sommeil. Observez-le attentivement chaque 1^{er} mai, la légende raconte qu'elfes et lutins galopent dans ses branches !



Pour le plus grand confort des promeneurs, un bloc sanitaire autonome a été installé à l'entrée du village de Fort-Royer. Si par le passé, l'association ouvrait gracieusement ses toilettes aux visiteurs qui en exprimaient le besoin, ce nouvel aménagement est très apprécié. La municipalité en a financé l'achat et l'installation. L'association du site ostréicole et naturel de Fort-Royer va se charger du bardage et de la peinture de cette petite cabane, afin de l'intégrer complètement dans le patrimoine ostréicole, protégé sur le domaine depuis trente ans.



Depuis l'inauguration des jardins familiaux, les jardiniers ont fait de belles récoltes

Le jardin, terreau d'expériences !

Attribués par la municipalité au printemps dernier, les parcelles des jardins familiaux sont devenues de jolis potagers fleuris où chacun a plaisir à s'y retrouver. Non seulement on y récolte des légumes mais en plus on y sème du lien ! Des affinités se sont créées lors des moments d'échanges, de savoir et d'expérience partagés.

Malgré la sécheresse, le vent et les restrictions d'eau, le bilan reste positif selon Lolita et Olivier que nous avons retrouvés sur place. Enthousiastes et parfois étonnés du résultat qu'ils constatent au fur et à mesure du temps et font leur expérience. La nature réserve de bonnes surprises et elle sait surtout s'adapter aux conditions extrêmes.

C'est une bonne terre de marais mais pour l'enrichir un peu, nous avons fait quelques apports. Bien entendu, il a fallu biner et pailler très épais pour palier le manque d'eau et protéger les plantes des fortes chaleurs, nous expliquent nos deux jardiniers.

Grâce au compost utilisé, parmi les oignons et les poireaux qui ont été repiqués, on a vu germer des courges, des potimarrons, des melons, des tomates... on les a laissés pousser, on a récolté et consommé !

Lors de notre entrevue, ils découvrent des bourgeons sur les pieds des haricots verts en cette fin d'été, la rosée du matin aidant ! *Les tomates courent sur le sol, volontairement on les a laissées filer* précise Olivier. Pas de tuteur, on ne coupe pas les gourmands et on voit ce que ça donne ! Un petit observatoire en quelque sorte.

Et si la maladie gagne une plante ?

Alors on enlève les feuilles abîmées, il semblerait que ce soit suffisant.

Cet automne, Lolita ira ramasser les algues sur la côte, *excellent fertilisant de fond mais rien de nouveau, nos anciens les utilisaient déjà comme engrais* précise-t-elle ! Les apports, tels que les herbes de tonte, le crottin de cheval et autres éléments naturels viendront s'ajouter tout au long de l'hiver pour nourrir la terre.

Les petits pois, carottes ont été mis en place à la nouvelle lune - ça pousse ! Les jardiniers privilégient bien sûr l'achat de graines anciennes qu'ils considèrent plus résistantes et moins sujettes aux maladies.

Un endroit où il fait bon se retrouver.





Ce terrain était en friche, depuis deux ans, un maraîcher exploite le site

Le risque feu, l'affaire de tous !

Presque dix sept millions d'hectares de forêt couvrent notre pays, ce qui en fait le quatrième le plus boisé d'Europe. Le risque feu est donc une menace réelle et les très fortes chaleurs estivales associées à une sécheresse déjà inscrite dans les annales nationales amplifient ce danger qui rôde à nos portes. D'ailleurs, cet été, la Nouvelle Aquitaine a payé un très lourd tribut.

Bien sûr, notre commune n'échappe pas à ce constat et le changement climatique sera un facteur aggravant. D'ailleurs, cet été de multiples départs de feu ont été éteints par les pompiers, heureusement avant que le pire ne se produise sur notre territoire (photo en bas de page).

Majoritairement d'origine humaine (trois feux sur cinq), par négligence ou ignorance de la réglementation, les incendies se déclarent à cause d'un mégot, de quelques cendres de barbecue, d'un feu de camp... dus à une imprudence ou à un comportement dangereux. La vigilance de chacun est donc capitale pour éviter des drames.



Mais la prévention du risque feu passe aussi par un débroussaillage des friches et un entretien des zones boisées. Il faut rappeler que c'est une obligation. Tous



les dépôts de déchets même verts sont interdits, car comme les broussailles, ils augmentent également les risques.

Le code forestier institue des obligations légales de débroussaillage, notamment l'obligation de débroussailler sur 50 mètres tous les abords de constructions lorsqu'elles se trouvent dans, ou à moins de 200 mètres d'une forêt ou d'un espace naturel. Les voies d'accès doivent être libérées, les arbres et les branches situés à moins de 3 mètres des maisons doivent être supprimés, les arbres et les plantes mortes ou malades doivent être éliminés. Il est obligatoire d'élaguer les arbres et de laisser 3 mètres entre deux houppiers, les arbustes sous les arbres doivent être supprimés et les végétaux coupés doivent être évacués en les portant en déchetterie ou en les broyant.

Le risque incendie est l'affaire de tous et la prévention, un engagement citoyen !



environnement

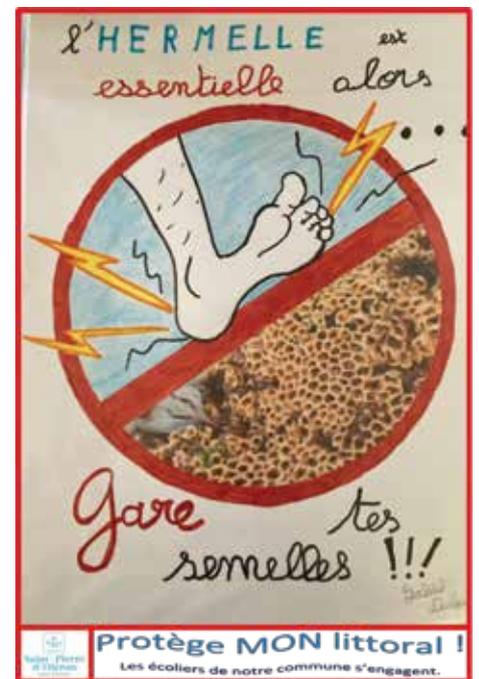
Protège MON littoral

Plus de quarante jeunes artistes de deux à seize ans ont participé à notre concours de dessin intitulé cette année *Protège MON littoral*.

Artistes indépendants et passionnés ou élèves de nos écoles, ont répondu à notre appel en réalisant des dessins magnifiques et émouvants.

La protection de ces espaces fragiles est un enjeu capital et il n'y a donc pas d'âge pour l'afficher en couleurs !

Toutes les œuvres de ces ambassadeurs indispensables ont été placées aux entrées de plage sur notre commune. Pour les découvrir, n'hésitez pas, promenez-vous !





Un commerce de bouche ouvre en ville

Au gré des saisons

Proche de ces commerces d'antan, une épicerie est installée en bas de la rue de la République, dotée d'une jolie vitrine.

En créant ce commerce de proximité, Laurent Deliere souhaite ainsi contribuer au dynamisme du quartier et surtout créer du lien avec ses clients. Installé dans l'ancienne *boucherie Fonteneau*, ici vous ne trouverez pas de tomates en hiver ! Il sélectionne uniquement des produits de qualité *extra*, au gré des saisons et privilégie les légumes des maraîchers oléronais et français, de préférence. On trouve sur son étal l'oignon de Saint-Turjan !

Épicerie de dépannage quelques conserves de nos régions y figurent : l'houmous breton de Paimpol, les tripes de Caen, des chips et des cacahuètes allégées en sel provenant des Landes...

A découvrir au 96 rue de la République. Ouvert du lundi au dimanche midi, de 9h30 à 13h30 et de 15h30 à 20h.



À découvrir chez Marmotte, du mobilier design, des objets de décoration made in Europe

Atelier Marmotte, architecture et design

Diplômé d'Etat, Hugues Seris exerce depuis 10 ans le métier d'architecte. Récemment installé à Saint-Pierre, il a ouvert un atelier et propose de mettre ses compétences, ses conseils et son expertise au service des particuliers et des professionnels. Il intervient sur le secteur de l'île d'Oléron et sur toute la région. Ses spécialités : la rénovation et l'aménagement.

Dans son showroom, on découvre des pièces d'ameublement de style tendance pour des aménagements intérieurs, canapés, ensembles de séjours, étagères, lampes et vases coordonnés. À travers ses sélections, il choisit des marques de référence qui font appel à des créateurs français et européens, tels les frères Bouroullec, designers bretons connus pour leur talent en mobilier de jardin entre autre, des lampes colorées

de tailles différentes dessinées par Verner Panton ou encore des rééditions de luminaires du designer français mythique du XX^e siècle, Pierre Guariche. Il défend le savoir-faire français, connaît et collabore avec des fabricants respectueux de l'environnement et soucieux de l'éthique sociale.

Hugues Seris vous invite à venir découvrir prochainement une nouvelle collection de luminaires, signée par le célèbre duo d'architectes Charlotte Perriand et Le Corbusier.

Cet univers est à découvrir en centre ville au n° 79 rue de la République.

L'Atelier Marmotte est ouvert du lundi au mercredi (sur rendez-vous, car ces jours-là, M Seris travaille sur ses projets) au public du jeudi de 10h à 12h30 et de 15h30 à 19h et dimanche jusqu'à 12h30. Contact : 07 52 03 25 54



L'île aux pierres, le bien-être sous toutes ses formes !

Laëtitia a ouvert les portes de son nouveau commerce et consacre un espace aux pierres naturelles dont *l'influence est bénéfique sur l'être humain*, explique-t-elle ; souvent utilisées lors des massages, mais aussi pour leur pouvoir apaisant. Dans cette boutique, on trouve une multitude d'articles liés au développement du bien-être. Elle ne vend pas seulement des huiles merveilleuses ou encore des tisanes aux vertus apaisantes, elle propose aussi, des séances d'auriculotérapie, de relaxation olfactive, de magnétisme et pratique le barrage du feu. Plus qu'un

commerce, elle souhaite développer un pôle de *thérapeutes*.

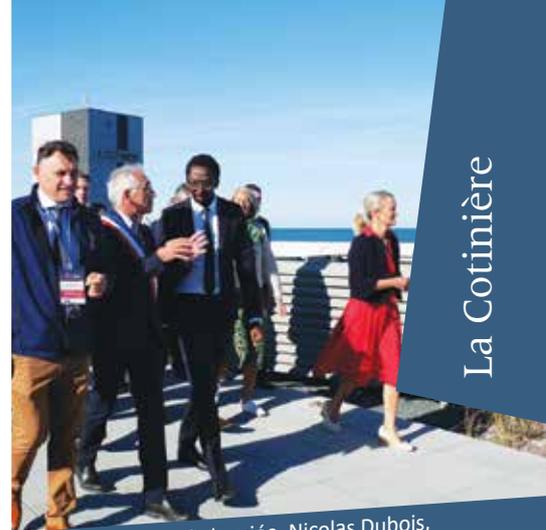
Des articles pour la pratique du yoga, des bols tibétains d'une sonorité exceptionnelle sont également proposés ainsi que des ouvrages pour favoriser la méditation. De quoi adopter la zen attitude ! Tout un rayon est dédié à l'ésotérisme (cartes de tarot, oracles, pendules...).

Des ouvrages éclairent sur les pratiques de la numérologie, de la méditation et autres enseignements.

Ouvert du mardi au samedi. N° 44 rue de la République à Saint-Pierre.



A droite M^{me} Marcilly, présidente du département et messieurs Berville secrétaire d'État à la mer, Sueur, maire et conseiller départemental, Raynaud vice-président de la région et Guilbert adjoint au maire



La Cotinière

Sur le belvédère de la criée, Nicolas Dubois, directeur du port, fait découvrir la vue imprenable sur la mer et le village

Inauguration de la *halle* à marée et du troisième bassin à flot

Après son ouverture en mars dernier, la grande halle à marée et le troisième bassin étaient inaugurés le 17 septembre. Le département avait profité des journées du patrimoine pour ouvrir cette infrastructure aux visites des particuliers. Deux mille entrées ont été enregistrées. Les équipements portuaires ont suscité bien des curiosités.

Le secrétaire d'État à la mer, Hervé Berville, la présidente du département Sylvie Marcilly, le vice-président de la Région, le député européen et plusieurs députés et sénateurs, le préfet et sous-préfet étaient présents, venus en nombre ce matin-là pour l'inauguration. La direction du port accueillait les hautes instances et Christophe Sueur, maire, conseiller départemental, dans son discours, a rappelé l'importance de cet équipement tant attendu par le milieu professionnel de la pêche après trois ans de travaux.

Ainsi, le port de La Cotinière reste attractif avec ses quatre-vingt-dix navires et garde son rang national en restant à

dimension artisanale, traditionnelle et familiale, offrant protection et technicité pour les pêcheurs et les navigateurs.

Un investissement de soixante millions d'euros, financement en partenariat public-privé avec Vinci.

Le secrétaire d'État à la mer s'est montré très attentif lorsqu'il a visité l'exposition *La Cotinière, d'hier à aujourd'hui*. Il a même pris le temps de laisser son témoignage sur le livre d'or (photo ci-contre avec Michel Muller).

Des photographies de Didier Raynaud étaient exposées à l'intérieur du bâtiment et montraient l'évolution du chantier depuis le début.



Fiche technique chantier !

- création du terre-plein de 40 000m²
- bâtiment et belvédère : 11 000m²
- troisième bassin : 4,3 hectares
- accessible à toute heure
- creusement du chenal d'accès
- remise à l'état naturel de la dune
- coût du chantier 60M d'euros

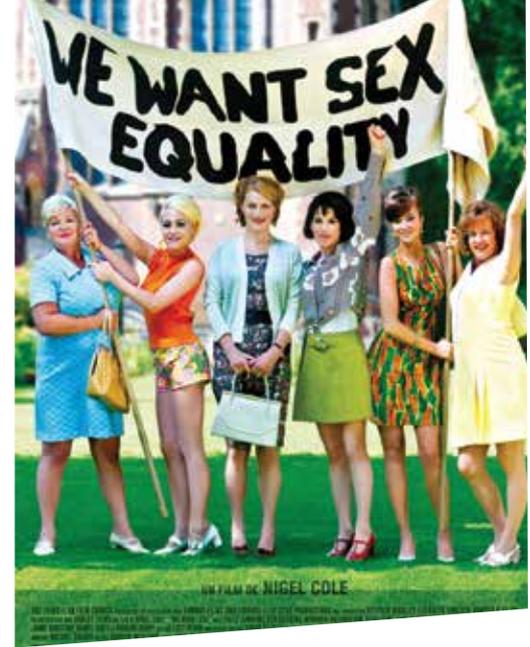
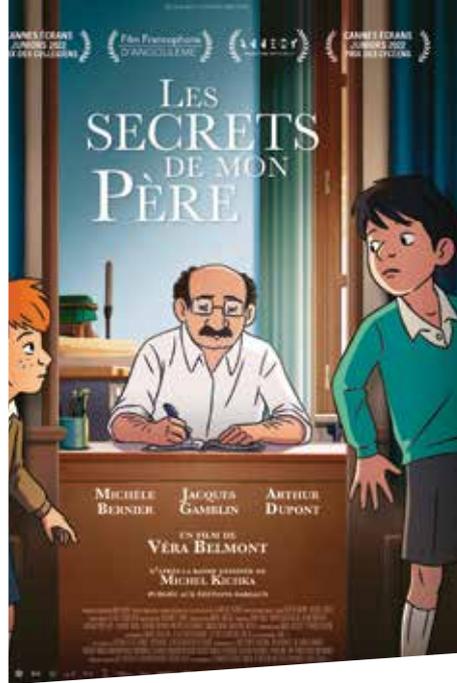
Photo ci-contre : Jean-Louis Bouquet, chef de projet pour Vinci a coordonné les équipes du chantier pendant ces trois ans.

Tu enfanteras dans la douleur

17
NOV
22

CINÉ-DÉBAT
LES VIOLENCES
GYNÉCOLOGIQUES
ET OBSTÉTRIQUES

20H30



Du cinéma, des rencontres et des débats !

Cet automne, la programmation du cinéma *l'Edorado* nous promet de bons moments de projections mais aussi, des ateliers de montage qui peut-être susciteront quelques vocations et des rencontres pleines d'émotions autour du thème de la femme qui devient mère... les inégalités et les violences !

Jeudi 27 octobre à 18 heures

Les Démons d'argile de Nuno Beato
Rosa, working girl studieuse, est l'élément prometteur de son entreprise. Pourtant, aujourd'hui, Rosa détruit son ordinateur devant tous ses collègues et quitte définitivement la ville. Rosa vient de perdre sa seule famille, son grand-père Marcelino, qu'elle n'avait pourtant plus vu depuis longtemps.

Animation rencontre avec Barbara Ertlé du musée *Imaginé*.

Mercredi 2 novembre à 11 heures

Atelier table mashes up

On y apprend à faire du montage de manière ludique, c'est à découvrir !

La table mashes up est un dispositif permettant d'aborder les principes du montage vidéo.

Ici pas d'ordinateurs ou de logiciels compliqués, il suffit de poser une des cartes représentant un son ou une image sur la table pour lire automatiquement la vidéo sur un écran.

Apprenez à monter votre film et votre accompagnement phonique grâce à notre banque d'images.

Samedi 5 novembre à 14h30

Projection du film *les secrets de mon père* de Vera Belmont

Animation France Belgique - 1h15

Dans les années 60, en Belgique, Michel et son frère Charly vivent une enfance heureuse dans leur famille juive. Leur père, taiseux et discret, ne livre rien de son passé. Les deux frères l'imaginent en grand aventurier, pirate ou chercheur de trésors... Mais que cache-t-il ?

Adaptation de la bande-dessinée *Deuxième génération* de Michel Kichka (éditions Dargaud).

Pauline Le Diset, intervenante pour le *Mémorial de la Shoah*, sera présente après le film pour un débat.

Mercredi 16 novembre à 10 heures

Film et conférence

La bataille obstinée pour l'égalité au travail suivi du film *We want sex equality* de Nigel Cole - 1h50

Au printemps 68 en Angleterre, une ouvrière découvre que, dans son usine, les hommes sont mieux payés que les femmes. En se battant pour elle et ses copines, elle va tout simplement changer le monde...

Jeudi 17 novembre à 20h30

Ciné-débat *les violences gynécologiques et obstétriques*. Autour du film *d'Ovidie*. Une révolution est en marche. En France

comme dans le reste de l'Europe, de plus en plus de voix de femmes s'élèvent pour dénoncer des maltraitements gynécologiques subies durant leur grossesse et leur accouchement. Épisiotomie non-consentie, *point du mari*, expression abdominale, césarienne à vif, suture du périnée sans anesthésiant, infantilisation, remarques sexistes, chantage...

Longtemps tues, ces violences ont été portées au grand jour grâce aux réseaux sociaux et à une forte mobilisation de groupes de militantes. Au cœur de la pratique gynécologique et obstétricale, la notion fondamentale du consentement des femmes est ici questionnée.

Suivi d'un débat et partage d'expérience avec une psychologue.

Organisé par l'association *Mamans en pause*.

Mardi 22 novembre

Rencontre débat avec la réalisatrice Eve Simonet pour son film *Post Partum*

Post-Partum est le premier documentaire sur l'après-accouchement. Cette période charnière dans la vie d'une femme et d'un couple est bien souvent l'oubliée des cours de préparation à la naissance. On se concentre sur l'accouchement, alors que c'est après que tout commence.

Le jour de l'accouchement, ce n'est pas seulement l'enfant qui va naître. C'est la mère aussi. C'est extrêmement bouleversant, une des expériences les plus intenses à vivre dans une vie. Et pour cela nous devons être informées, accompagnées, soignées, chéries (sous réserve).

Renseignements :
www.cine-eldorado-oleron.fr
05 46 47 82 31



Le métier de la pêche exposé cet été

L'exposition *La Cotinière, d'hier à aujourd'hui*, présentée cet été à l'ancienne criée dans le cadre de l'année de la mer, relatait l'histoire du port depuis sa création jusqu'à nos jours. Essentiellement construite à partir des collections de Michel Muller, elle montrait l'attraction de la mer sur l'homme à travers la profession de marin pêcheur.

Au fur et à mesure de la visite, de nombreux curieux, ravis de découvrir le monde des marins, ont admiré des maquettes réalisées par des pêcheurs, permettant d'imaginer les conditions de vie à bord, des plans renseignant sur l'évolution des constructions qui ont sculpté le port mais aussi des photos de figures locales à terre ou en mer et le travail de ramendage (réparation des filets). Des objets plus insolites tels que des os de cétacés, des amphores ou encore des pièces de navires naufragés complétaient cette collection. Les techniques de pêches expliquées par un film rendaient la visite encore plus ludique, les enfants se questionnaient et les parents s'informaient grâce aux explications données par ceux qui tenaient l'exposition.

D'hier à aujourd'hui, de la pêche à la voile où le chalut se virait à la main, véritable épreuve de force nous précisait Michel, à l'arrivée du moteur, quelques décennies se sont écoulées. La seconde guerre mondiale a marqué l'histoire du port, en témoignaient les bons de ravitaillement exposés sur une table. Cette période de restriction où le carburant était distribué au compte-gouttes par les soldats allemands sur présentation du *Ausweis* était même

illustrée par un laisser-passer qui appartenait à Marcel Blanchard, arrière grand-père de Michel et de notre maire.

Aujourd'hui à la retraite, Michel se montre plutôt discret, pourtant il a tant de choses à raconter sur son passé et son métier. Ponctué d'anecdotes, son histoire n'était pas inscrite dans ses gènes. Lorsqu'il raconte ses premières marées de matelot et ses haut-le cœur, il nous embarque dans son quotidien à un rythme effréné. Il tient à préciser que cette exposition a bénéficié de l'aide d'Eric et de Fredo, qu'il remercie pour leur précieux soutien et remercie également tous ceux qui ont bien voulu se mobiliser pour que ce projet puisse voir le jour.

Monsieur le maire et l'adjoint chargé de la culture ont pu compter sur la mobilisation d'élus, de nombreux volontaires de l'heure civique et des agents des services municipaux pour rendre visible tout ce travail, du 15 juillet jusqu'à fin août. Cette exposition, émouvante parce qu'authentique et insolite, a enchanté vacanciers et Oléronais. Un véritable succès avec plus de 25 000 entrées ont été enregistrées. Dédiée aux péris en mer, les



dons déposés dans l'urne de visite, au total 4600€, seront remis à la caisse des péris en mer.

Les liens d'amitié résistent entre nos villes jumelées

Lors de la fête des jumelages et de la musique qui s'est déroulée en juin, la municipalité, dans le cadre d'une convention signée il y a plusieurs années, a reçu cette année, les délégations étrangères. Seize Allemands de Spangenberg, soixante Espagnols de Cariñena dont trois jeunes miss et trente chanteurs représentant la ville et six Polonais de Pleszew. À notre grand regret la délégation anglaise n'a pas pu se déplacer.

Une première matinée était consacrée aux visites selon les souhaits de chaque délégation et l'après-midi, tous ont découvert les nouvelles infrastructures du port de La Cotinière lors d'une balade commentée. L'accueil de bienvenue s'est tenu dans un lieu original avec repas des produits de la mer. Une belle soirée qui s'est terminée en musique et chansons. Le lendemain nos amis se sont retrouvés sur le site de Fort-Royer, ils ont pu suivre les explications d'Evelyne sur le métier de l'ostréiculture, les traditions d'hier à aujourd'hui, de l'élevage dans les parcs à huîtres à l'affinage dans les claires et le travail dans les cabanes. A travers un film, ils ont découvert l'importance du travail des femmes et leur rôle aux côtés des ostréiculteurs. Une dégustation leur a été proposée sur le site. Puis retour sur la ville pour préparer ensemble les festivités autour de la fête de la musique. Pas de répit !

Le soir, nos amis espagnols tenaient un stand de spécialités *les millas* et les Allemands proposaient leurs traditionnelles saucisses *Bratwurst* et bière du pays. Tous sont repartis avec la tête et le cœur chargés de bons souvenirs. Ces échanges officiels sont l'occasion de moments conviviaux et festifs entre citoyens de nos villes.



Equipe de France masculine handball, moins de 21 ans, cet été au complexe - © M Ribière OT

Le complexe sportif fait le plein d'athlètes !

Cet été, le complexe sportif de l'Oumière, équipement élu centre de préparation aux jeux olympiques (CPJ) fut le théâtre de nombreux entraînements, où de jeunes athlètes internationaux étaient accueillis. Des délégations, en visite de repérage ont découvert avec étonnement la qualité des infrastructures.

Oléron ne déroge pas à sa culture hand ! L'Euro s'est préparé sur Oléron car dès la fin juin, l'équipe de France de handball U21 réalisait un stage pour ensuite laisser place aux équipes de France et d'Espagne en U19, qui leur ont succédé. En plus de leurs entraînements quotidiens, ces équipes ont offert deux matchs de handball lors desquels les spectateurs se sont régalez. Deux rencontres de haut vol devant des gradins remplis à craquer et un public conquis.

Au tour ensuite de l'équipe du C'Chartres Métropole Handball, en stage d'avant saison, d'apprécier la qualité de la salle multisports, de profiter de la salle de musculation et de la piste d'athlétisme. Au programme, deux à trois séances



d'entraînement quotidien sur les équipements du complexe et découverte de l'île d'Oléron au travers des activités nautiques comme le canoë (photo ci-dessous : les athlètes ont découvert les côtes oléronaises).

En août, place aux rencontres avec deux visites sur le complexe sportif

On retiendra la venue de Frédéric Lecanu, ancien judoka, cadre technique sportif à la fédération Française de judo et consultant pour le journal *L'Équipe* et de Matthieu Bataille arbitre international de judo, triple médaillé de bronze mondial (2007, 2008 et 2010) et médaillé d'or aux championnats d'Europe open en 2004, tous deux venus visiter les équipements du complexe.

Ces contacts, potentiels prescripteurs du CPJ oléronais auprès de leurs fédérations, ont fait le déplacement, profitant parfois de leurs vacances sur Oléron pour faire un repérage des installations du CPJ de l'Oumière.

La venue de ces équipes ou des représentants et leur intérêt pour le complexe sportif n'est pas le fruit du hasard. Il est le résultat d'un travail de nombreux acteurs en amont tels que l'office de tourisme Marennes-Oléron, le consultant sur le CPJ IØ Sylvain Nouet, des élus, notamment l'adjoint au maire



chargé des sports et président du complexe de l'Oumière, Patrick Gazeu, du conseiller technique du site, Pascal Coudrain, sans oublier l'équipe du SIFICES et les bénévoles et représentants des clubs locaux Oléron handball et Judo Club de Saint-Pierre.

Un bel été sportif, en attendant d'autres projets à venir sur le centre de préparation aux jeux...

Courez pour les foulées

Rendez-vous au complexe sportif de l'Oumière à 14 heures le samedi 12 novembre pour le départ de la course d'automne. Une épreuve qui réunit de nombreux athlètes, car si certains courent pour la forme, d'autres cherchent la performance, dans une ambiance très conviviale !

En course à pied, deux parcours de 10 et 20 km et une marche de 10 km, à travers les marais et villages.

Inscriptions 8€ et de 5€ pour la marche sur : OMS8@wanadoo.fr.

Pour les retardataires, il sera toujours possible de s'inscrire sur place, de 9h à 13h, il leur en coûtera 10€.

Bulletins en ligne sur le site de la ville.



Public figé devant l'exploit du pilote de trial.



sport

Le sport s'invite en ville !

La fête du sport et des associations est un temps fort, elle rythme la rentrée et donne à découvrir tout le tissu associatif, preuve du dynamisme de notre commune. Cette année, les nouveaux arrivants y étaient conviés, accueillis dans la cour du musée par monsieur le maire, ses adjoints et conseillers municipaux venus se présenter.

Sur la place Gambetta ils étaient plusieurs centaines à participer au forum des associations et à la fête du sport ! Cette journée du 10 septembre fut marquée par l'arrivée de la flamme olympique oléronaise en fin d'après-midi. Un grand moment de sport, de cohésion, de solidarité et de partage pour tous les acteurs du sport et représentants de la vie locale mobilisés autour de l'événement.

Un tel succès revient aux bénévoles des

clubs et des associations venus présenter leur activité et leur discipline, aux membres de l'OMS, aux agents communaux pour la mise en place et aux élus pour leur engagement. Tous ont contribué à la motivation des troupes et à l'organisation.

Enfin, merci à tout le public, petits et grands d'avoir été là, si nombreux, en famille ou entre amis, répondant toujours présent au rendez-vous !



L'aïkido, un art martial adapté à tous !

Régulièrement, le club d'aïkido de Saint-Pierre *Aïkidoleron* accueille les hauts gradés de la région dans le cadre de stage de perfectionnement. Cette année, le club a reçu trois enseignants tous 5^e DAN, membre du collège technique du comité interdépartemental d'aïkido de la région Poitou-Charentes-Limousin. Les stagiaires ont apprécié les enseignements personnalisés des professeurs.

L'aïkido se pratique au complexe de l'Oumière., c'est un art martial

non violent accessible à tout âge qui apporte bien-être et confiance en soi. Les cours sont dispensés par Marie Jo, professeure diplômée 4^e DAN d'aïkido et 1^{er} DAN de karaté assistée de Marie Jeanne 2^e DAN d'aïkido.

Tous les lundi de 18h à 19h30, mercredi de 20h30 à 22h et samedi de 9h à 10h30.

Pour tout renseignement visitez le site internet : www.aikidoleron
Marie Jo 06 85 32 84 09
marie.jo.bro.36@gmail.com

Voler ! Nombre d'entre nous rêvent un jour de voler !

Sur l'île, l'arrière-saison offre de belles journées et de superbes conditions de vol. Le club ULM oléronais situé dans le hangar C de l'aérodrome de Bois Fleury, est ouvert toute l'année, pour vous aider à réaliser ce rêve. Si vous franchissez le pas, vous volerez à bord d'un ULM multiaxes Savannah rouge et blanc, équipé d'un moteur Rotax 100cv.

Quelles sont les activités du club ? L'école de pilotage, en vue de l'obtention du brevet de pilote multiaxes (formation pratique et théorique) qui s'obtient après les examens.

Le vol d'initiation offre une première leçon de pilotage afin de mieux cerner son projet aéronautique.

Le vol découverte, pour voir notre île depuis le ciel, avec un pilote agréé et selon plusieurs circuits proposés.

La participation à la formation des jeunes au BIA (brevet d'initiation aéronautique) mise en place avec les lycées et les autres structures de l'aérodrome. Ce brevet est souvent une première étape dans une carrière professionnelle aéronautique.

Le club propose aussi la location des aéronefs du club, des vols pour prises de vues et la participation à des manifestations locales et régionales diverses...

Passez rencontrer les membres du club, ce sont des bénévoles disponibles et passionnés !

L'automne est la meilleure période pour voler. Vous en profiterez pour garder de fabuleuses images d'Oléron à en mettre plein les yeux !

Le club 06 28 30 63 18.

Site web : www.club-uhl-oleronais.fr
www.facebook.com/oleronulm

DICRIM

Essentiel dans la chaîne des secours, le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) coordonne élus et agents pour faire face à des événements exceptionnels qui mettraient la population en danger. En cours de réactualisation, ce document sera encarté dans la prochaine Lanterne et en ligne sur le site de la ville. www.saintpierreoleron.com

Un jardin pour nos défunts

- La mobilisation se poursuit, les bonnes volontés sont attendues **le lundi 10 octobre de 9h à 12h30** à l'entrée du cimetière. Agents municipaux et responsable du service accueilleront ceux qui souhaitent participer au nettoyage manuel d'une petite partie du cimetière. Une action solidaire, le temps d'une matinée dans une ambiance conviviale.
 - Le service met en place des permanences pour la période de la Toussaint, sur le site du cimetière :
 - **lundi 24 octobre de 13h30 à 16h**
 - **mardi 25 octobre de 10h à 12h**
 - **mercredi 26 octobre de 10h à 12h**
 - **jeudi 27 octobre 13h30 à 16h**
- Tél. 05 46 85 92 74

Danser, bouger avec Country West Oléron

A ceux qui aiment danser sur de la musique country, celtique, qui souhaitent partager des moments de plaisir dans une ambiance conviviale, le club *Country West Oléron* donne des cours dans la salle des fêtes de Dolus d'Oléron les lundis (pour les novices et intermédiaires) de 11h à 12h30 et les mercredis (réservés aux débutants) de 17h15 à 18h45 ou 19h à 20h, créneaux réservés aux actifs.

Pour les volontaires et sans obligation, le club participe à diverses manifestations, telles que le Téléthon, la fête de la musique, lors des salons divers ou sur des brocantes, par des démonstrations de danses musicales encadrées.

Renseignements auprès de Bernadette Mazoyer : 06 66 06 47 41
Lélya Gallien : lelyaflam@gmail.com
M.O Lebrun : lebrun.moda@gmail.com

Ecole de Musique

Même si les cours ont déjà repris, pour ceux qui voudraient apprendre à jouer d'un instrument (éveil musical et formation musicale), les inscriptions sont encore possibles auprès du secrétariat lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi de 14h à 18h et le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Au 4, canton de la Seigneurie à Saint-Pierre. 05 46 47 06 31 secretariat@emioleron.fr
Possibilité de réduction avec le *Pass music*. Renseignement CdCIO.

Les boîtes de Noël se préparent dès maintenant !

Pensez dès à présent à préparer votre boîte de Noël ! Ce petit geste de solidarité qui peut apporter beaucoup de chaleur, de lumière et de réconfort à ceux qui en ont le plus besoin.

Mode d'emploi : dans une boîte à chaussures placez : un vêtement ou un accessoire pour l'hiver (bonnet, gants, écharpe, pull, etc...), un produit d'hygiène ou de soin (savon, shampoing, crème ...), une gourmandise, un loisir (livre, jeux de cartes, BD ...) et un petit mot gentil et encourageant.

Faites un joli paquet cadeau et précisez à qui elle est destinée : H pour un homme, F pour une femme, E pour un enfant, M mixte. Votre boîte solidaire est prête ? Déposez la en mairie, au CCAS place Gambetta à Saint-Pierre d'Oléron. Le service organisera la redistribution auprès des *Restos du Cœur* et de l'Association *OCEAN*.

Un cadeau qui a du sens.

L'application mobile de la ville supprimée

La municipalité a fait le choix de privilégier le site internet de la ville et les facebook (mairie et culture) plutôt que de garder l'application. Pour ceux qui l'avaient téléchargée, vous pouvez la supprimer.

La Lumineuse et ses retraités

La Lumineuse et ses retraités regroupe des femmes et des hommes qui régulièrement viennent au club pour y trouver du lien et pour y pratiquer différentes activités. Janine Chemin assure la présidence, elle nous renseigne sur les activités physiques et culturelles qui sont proposées.

Pour rester en forme rien de tel que la pratique de la gym équilibre au complexe sportif, ou en plein air, au fil des randonnées pédestres à la découverte de petits chemins. Pour travailler la souplesse et l'équilibre psychique et physique, le qi-gong est une discipline idéale, douce



et accessible à beaucoup. Aussi, des ateliers de cartes et jeux de société, concours de belote, loto et même du chant avec le groupe vocal *Les Belles de Nuit* et un atelier autour du fil donnent une variété de choix que chacun pourra apprécier selon ses aptitudes, ses envies et son état de santé. Sorties, repas, voyages, sont organisés tout au long de l'année.

Un lieu de rencontre, tous les mardis et jeudis après-midi de 14h à 18h. Cotisation annuelle de 20€

N° 25 rue du Temple.
Le club : 06 64 25 36 38
mail : lalumineuse17@gmail.com

Permanences mutuelle santé

Depuis 2015, la commune œuvre pour le bien de ses administrés en adhérant aux valeurs de l'association *ACTIOM* et donne ainsi la possibilité pour les administrés de bénéficier d'une solution santé mutualisée et de profiter de ses avantages (conseils, accompagnement personnalisé, permanences locales...). Les permanences de la mutuelle *Ma commune/Ma santé* se déroulent dans la salle du CCAS, en mairie de Saint-Pierre. Le mercredi matin : 12 octobre de 9h à 12h. Les mercredis 19 et 26 octobre, 16 et 23 novembre 14 et 21 décembre de 13h30 à 17h.

**UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS 05 53 90 64 68**

Les échos du conseil



Séance du 28 juin 2022

Dénomination de voies pour plusieurs lotissements

Afin de faciliter la fourniture de services publics tels que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles, il convient de procéder à leur numérotation. Entre autre, des lotissements seront nommés tels que : Les jardins de La Binounière, Les Arbousiers, La Quenole, La Ferme du Fief Norteau dans un premier temps.

Règlement relatif à l'installation des commerces ambulants de type food truck

Le commerce ambulant est une activité non sédentaire pratiquée par un commerçant sur la voie publique. Le food truck est un concept de restauration nomade qui propose un service de vente à emporter et promet une alimentation de qualité. Monsieur le maire propose de définir dans un règlement, les modalités d'installation et d'utilisation.

tion de l'article L.2213-28 du CGCT aux termes duquel dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles.

Frais de fonctionnement dans les écoles maternelles et élémentaires (publiques et privées) - Contribution des communes

Considérant le nombre important d'élèves scolarisés dans les écoles de Saint-Pierre et ne résidant pas sur la commune et l'impact financier qui en résulte, il est rappelé que l'article L.212-8 précise que la répartition des dépenses de fonctionnement se fait par accord entre les communes d'accueil et de résidence. Après concertation avec les communes de l'île d'Oléron, considérant l'avis de la commission des finances du 16 juin 2022, ces frais sont recouverts auprès des communes d'origine des enfants bénéficiant d'une dérogation scolaire. Ainsi il est donc proposé de fixer ces frais de scolarité à 1 022€ (coût moyen

calculés au prorata du nombre de mois dérogés.

Création d'emploi de technicien informatique

Création à compter du 1^{er} septembre 2022 d'un emploi de technicien informatique chargé de support et services des systèmes d'information. Cet emploi consiste à contribuer au bon fonctionnement et à l'amélioration du service public au travers de la gestion des outils informatiques et d'information de la collectivité. Il participe à la définition d'une politique générale en matière de choix techniques et numériques.

Modification du PLU

Zonage du centre technique communal La délibération du 1^{er} décembre 2011 précise que la commune a approuvé le Plan Local d'Urbanisme. Un certain nombre de modifications du document initial ont déjà été approuvées pour tenir compte des souhaits de la municipalité et des projets nouveaux tel que la nouvelle gendarmerie intercommunale, la réhabilitation de colonies.

Par délibération du 15 décembre 2020, il a été décidé de modifier le zonage de l'actuel centre technique communal, actuellement en zone UXb, zone d'activités artisanales et industrielles, en zone UXa, zone d'aménagement commercial, afin de le céder en zone commerciale.

Billetterie spectacles-concerts municipaux

Une convention de mandat est conclue avec l'office de tourisme de l'île d'Oléron et du bassin de l'île d'Oléron pour permettre la vente de billetterie concernant les spectacles et concerts organisés sur la commune dans le cadre du service culturel.



Nouvelle dénomination des voies

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en applica-

d'un élève). Ces frais s'appliqueront pour l'année scolaire entière. Pour toute inscription en cours d'année, ces frais seront

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le mardi 15 novembre à 19 heures dans la salle Gambetta, en mairie (accès par le patio).

Le vote des délibérations et les PV du conseil (après validation) sont affichés en mairie et disponibles sur le site internet de la ville www.saintpierreoleron.com

Bien Vivre en Oléron

On marche sur des œufs !

Le goéland est un oiseau marin dont l'habitat naturel se situe sur le littoral et les marais environnants où il n'a aucune peine à trouver de la nourriture. L'urbanisation et les activités humaines produisent toutes sortes de déchets qui lui offrent l'opportunité de se nourrir sans effort. Du coup, le goéland envahit notre quotidien au point que l'on s'éloigne de l'image idyllique de ces oiseaux indissociables des paysages maritimes.

Car la présence du goéland s'accompagne de nuisances d'autant plus insupportables au regard de son taux de reproduction. Un couple engendre trois à quatre petits par an ! Détaché de la problématique de se nourrir, le goéland a tout loisir pour s'occuper de sa femelle et de sa progéniture. Et la cohabitation avec l'homme en devient difficile : toitures souillées de fientes acides avec infiltrations, carrosseries de voitures *repeintes*, cris stridents, et cas d'agressivité en augmentation.

Au pays du coq Maurice, pas question de s'en prendre à cet oiseau emblématique du bord de mer, d'autant qu'il est protégé. Sans bousculer mère Nature, une discipline élémentaire et quelques artifices permettraient d'inviter le goéland à reprendre le large.

Le citoyen est le premier acteur de sa sécurité pour, tout simplement, revenir à un bon ordre des choses. A ce stade de la croissance de la population de goélands, les moyens à disposition des pouvoirs publics n'y suffiront pas. Le nourrissage, par négligence, amusement ou sentiment de bienveillance est la principale cause d'attraction du goéland. Il faut y veiller sérieusement, d'autant que c'est interdit par la Loi, au risque d'une amende sévère. Par ailleurs, les solutions individuelles existent, inoffensives pour les humains et nos animaux de compagnie, comme pour le volatile. Ce sont des dispositifs empêchant l'oiseau de se poser : pics, filets, câbles, moulins à vent. Ou encore destinés à l'effaroucher : ballons, épouvantails, objets réfléchissants, appareils à ultrasons.

De son côté, le maire, garant de la sécurité publique, va prendre des mesures visant à éloigner les goélands dans les secteurs touchés. Des procédés plus radicaux peuvent être mis en œuvre mais ils nécessitent une étude préalable avant d'être autorisés. On n'en restera pas là, parole de *Bien Vivre en Oléron* !

Plaintes et complaints des habitants à l'année, d'autres en locations saisonnières: le goéland est envahissant! On va donc résister mais en évitant de le crier sur les toits...

*Christophe Sueur,
Patrick Gazeu*

Agir pour Saint-Pierre et Oléron

Notre île est un territoire exceptionnel pour y vivre, mais pour y vivre il faut s'y loger.

Nous sommes confrontés à une raréfaction des biens en location ou en accession à la propriété. L'attraction de notre territoire a généré une pénurie (logements, terrains) sans compter les lois environnementales qui ont encore restreint les possibilités d'urbanisation.

Se loger devient pour les jeunes actifs à revenus modestes un vrai défi (de quelques semaines à parfois quelques mois pour trouver), sans compter le fait qu'emploi et logement sont intimement liés. Viennent s'ajouter les locataires forcés de quitter leur logement vendu qui devient la plupart du temps une résidence secondaire.

Concernant le locatif à l'année, le principal frein est financier, les propriétaires préférant louer en saison. Sachant que le locatif à l'année est en moyenne pour une maison de 9€/m² et pour un appartement de 13€/m². La location à l'année présente d'autres inconvénients à leurs yeux tels les loyers impayés et les possibles dégradations.

Pourtant des avantages fiscaux peuvent être consentis (de 50% à 85% d'abattement sur les recettes), la possibilité d'être subventionné par différents organismes pour la rénovation et la mise aux normes du logement ont été mises en place pour inciter à louer à l'année. Toutes ces mesures n'arrivent pas à convaincre.

L'accession à la propriété a d'autres problématiques : le prix du terrain de 250 à 500€ le m². Le prix d'un appartement varie selon les secteurs de 3000 à 4000€/m² et celui d'une maison de 4000 à 6000€/m².

On peut comprendre aisément, malgré des taux d'emprunt relativement bas, que des familles aux revenus modestes aient de grandes difficultés à devenir propriétaires.

Bien sûr ces dernières années, un gros effort a été consenti pour faire sortir de terre de nouvelles constructions. A l'initiative du président de la communauté de communes, une enveloppe de 10 millions d'euros sur la mandature va être consacrée à l'acquisition de biens pour se constituer une réserve foncière. Citons aussi une autre mesure qui permet d'être propriétaire de son logement mais pas du terrain où celui-ci est bâti. Le BRS permet de réduire le coût de l'acquisition de l'ordre de 25 à 40%, une opportunité intéressante pour les primo-accédants.

Allons plus loin : ne pourrait-on pas imaginer un « bureau logement » au sein de la CdC qui pourrait cautionner les locataires, pallier éventuellement aux impayés de loyer et peut-être assurer un suivi? Ces initiatives pourraient sécuriser un peu plus encore les propriétaires, mesures qui pourraient être financées par la taxe de séjour.

Il serait peut-être aussi judicieux de réfléchir au devenir des colonies de vacances laissées à l'abandon et pouvant représenter un potentiel non négligeable de ressources foncières.

Sachant qu'il y a 4,7% de logements vacants sur notre commune, il y a peut-être des pistes à exploiter.

Rodolphe Vaton, conseiller municipal

Rassemblement Saint-Pierre d'Oléron

Retour sur les Législatives 2022 : merci à vous !

Le Rassemblement National renforce son statut de première opposition au Gouvernement.

Les résultats des Législatives 2022 sont une grande victoire et un grand pas en avant pour la démocratie, enfin un réel débat à l'Assemblée Nationale, une opposition saine, sereine, énergique et nécessaire.

Nous tous, électeurs, élus, cadres avons vécu l'arrivée de nos 89 députés Rassemblement National comme une belle victoire et la promesse d'un grand changement.

Je tiens d'ailleurs à vous remercier, vous, électeurs de la circonscription et tout particulièrement oléronais pour m'avoir accordé votre confiance et votre voix, 46,45 % sur la commune de Saint Pierre d'Oléron, 48,26 % pour la circonscription : j'en retiens une immense reconnaissance mais aussi, vous pourrez le comprendre aisément, un pincement au cœur.

Avec une mobilisation plus importante des oléronais, nous aurions pu conjurer le sort qui nous condamne depuis plus de 40 ans à être représentés par un élu royannais.

Non que j'ai un grief contre les royannais bien entendu ! Mais l'occasion était là, proche, à portée de main d'avoir enfin une représentante oléronaise à l'Assemblée Nationale !

Avec quelques centaines de voix de plus sur chaque commune, vous aviez l'occasion de vous faire représenter, entendre car il ne fait nul doute que j'aurais eu à cœur de défendre, avant tout et tous, les intérêts de notre territoire et de ma commune. D'autant que l'enjeu était crucial, vous ne l'avez peut-être pas saisi durant la campagne, mais en choisissant M. Plassard, vous avez élu un député macronisé, qui défendra avant tout l'agglomération royannaise, bien éloigné et surtout FAVORABLE à ce que nous combattons tous : le projet éolien au large de l'île d'Oléron.

M. Quentin et son suppléant Christophe Sueur ont décidé de jouer la mauvaise carte, se disant pleinement engagés dans le combat contre le projet éolien et appelant à voter au deuxième tour pour le candidat qui y est, au mieux indifférent, soumis ou bien pire entièrement favorable !

Je regrette profondément cette décision qui nous prive tous d'une défense acharnée auprès des instances nationales.

Pour ma part je continue le combat en tant que conseillère régionale, nous multiplions avec notre groupe Rassemblement National interventions, vœux, motions contre ce projet, nos députés à l'Assemblée Nationale vont prendre le relais, et comme je regrette ne pas être présente pour vous représenter comme je l'aurais souhaité ! J'ai d'ores et déjà invité sur Oléron certains de nos députés porteurs d'un projet de loi sur l'éolien qui sera déposé à la rentrée. A suivre...

*Séverine Werbrouck, conseillère municipale
Conseillère régionale Rassemblement National*

Une mention particulière pour les forces de l'ordre qui sont venues cet été renforcer les troupes locales. Félicitations pour leur disponibilité, leur efficacité, leur présence à la fois rassurante et amicale auprès des estivants mais aussi des commerçants, je tenais à leur transmettre mes plus sincères remerciements.

Jérôme Guillemet, conseiller municipal Rassemblement National

NAISSANCES

Noah Murray - Louka Ferrec - Adèle Massicot - Lena Riandière Aubin - Prisca Timpano - Mila Lepoullouin - Elliott Novallès Blanchet - Gabriel Jakowczyk - Emma Jaulin Milo et Lily Buisine - Théa Delanoue.

MARIAGES DE MARS À SEPTEMBRE

Virginie Gardie et Lounes Mahmoudi - Vanessa Benon et Cyrille Fournier - Cathy Poinot et Antoine Demay - Adélaïde Baudrit et Erwan Le Dorlot - Angélique Séjourné et Nicolas Fonteneau - Brigitte Wojciechowski et Pierrick Auregan Aurélie Vergeylen et Keith Charbonneau - Charlotte Beslier et Adam Leoniak - Mauricette Poitou et Jean-Marc Moreau Océane Gaillot et Michaël Parrot - Clémentine Bourdin et Mark Arends - Clémentine Vallin et Martin Thibaut Marjorie Boizard et Alexandre Hercent - Virginie Courthes et Damien Blanchard - Agathe Duvignau et Vincent Debauges - Sylviane Ribot et Alain Berteaud - Svetlana Kasokhova et François Cornat - Sonia Jacquet et Didier Salles - Marine Peyret-Forcade et Tomas Parent.

DÉCÈS DE MARS À SEPTEMBRE

Philippe Moreau 64 ans - Robert Roussaud 78 ans - Christian Bocquillon 73 ans - Jean-Michel Magat 75 ans - Armand Alexeline 80 ans - Micheline Poulain Epse Regnier 67 ans - Claudette Teyssier Vve Chovaux - Jeanne Pacreau Vve Chemin 88 ans - Yves Lambert 67 ans - Charles Berthold 71 ans - Guy Guinot 83 ans - Elsa Spadotto Vve Pattaro 94 ans - Jean-Michel Dieuaide 79 ans - René Cartron 87 ans - Odette Dufour 95 ans - Romuald Louin 93 ans - Christiane Clavier Vve Anselme 73 ans - Mohamed Djilani 70 ans André Penchaud 89 ans - Claude Garnier 87 ans - Louis Mémin 85 ans - Nadine Martin 71 ans - Francis Hue 67 ans - Joël Viratelle 59 ans - Thierry Demay 61 ans - Jean-Pierre Cloteau 71 ans - Roland Le Mollet-Montanguon 91 ans Nastasia Petit 32 ans - Causette Delavois 75 ans - Rolande Dantzer 86 ans - Yvon Fesseau 87 ans - Bernard Boudon 63 ans - Robert Berger 90 ans - Simone Arnaud Vve Perrocheau 95 ans. Philippe Marchetti 66 ans - Madeleine Vigier 94 ans Roger Gaborit 92 ans - Paulette Thourain Vve Pourchaux 92 ans - Monique Marchal Epse Hervé 83 ans Marie-Jeanne Dupriez Vve Sellier 77 ans - Maryvonne Fanlo Vve Carles 73 ans - Francis Robert 81 ans - Jean Derain 88 ans - René Saintard 80 ans.

Voyage dans le temps

La vie d'un élu est décidément parsemée d'originalité. Le 25 juillet 2022, le mariage d'une Oléronaise et d'un citoyen américain a été célébré en la mairie de Saint-Pierre d'Oléron. Ce qui, déjà, n'est pas très ordinaire. Mais quand ce fameux citoyen se nomme Keith Charbonneau, cela relève quand même d'une certaine antinomie.

Il se trouve simplement que les ancêtres du sieur Charbonneau ont quitté la France après la Révolution de 1789. Sous le couvert formel de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen exposée en salle des mariages, nous avons donc marié un descendant des *sans culottes* qui, pour l'occasion, en portait une.

A suivre dans un prochain numéro de La Lanterne

santé

AMBULANCES 05 46 47 06 59/05 46 47 14 88
CENTRES PSYCHIATRIQUES :
CMPE 05 46 08 28 93 / ESTRAN 05 46 85 85 05
CENTRE ANTI POISON 05 56 96 40 80
DENTISTES 05 46 47 11 07 / 05 46 75 61 93
HOPITAUX - SAINT-PIERRE 05 46 76 31 00
ROCHEFORT 05 46 88 50 50 / SAINTES 05 46 95 15 15
LA ROCHELLE 05 46 45 50 50
INFIRMIERS 05 46 47 14 49 / 05 46 75 24 04 /
05 46 47 74 61 / 05 46 36 24 22
LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES 05 46 47 06 43
MÉDECINS - 05 46 47 19 40 / 05 46 47 14 27 / 05 46 47 08 80 / 05
46 47 00 28 / 05 46 47 25 25 / 05 46 47 48 06
05 46 47 17 45
MÉDECIN VASCULAIRE- ANGIOLOGUE 05 32 50 06 30
PODOLOGUES 05 46 76 68 29 / 05 46 47 78 22/06 85 33 46 15
RADIOLOGIE 05 86 87 01 10
SAMU le 15 / SECURITÉ POMPIERS 18

sécurité

CROIX ROUGE FRANÇAISE 06 27 09 69 52
GENDARMERIE 05 46 47 06 97
MÉTÉO 0 892 680 217
PROTECTION CIVILE SECOURISME 05 46 47 41 69
SNSM CROSS ÉTEL 196

vie pratique

CENTRE DES IMPÔTS 05 46 85 19 11
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 05 46 47 24 68
DISTRIBUTION DU COURRIER 05 46 85 75 06
EDF 09 69 32 15 15/FRANCE TELECOM 05 46 82 42 00
LA POSTE 36 31
MAISON DES SERVICES AU PUBLIC 05 46 47 65 00
MAISON DE LA FORMATION ET DES SERVICES D'OLÉRON
05 46 75 50 14
OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE 05 46 85 65 23
PRÉFECTURE 05 46 27 43 00

RESE LE RIVEAU 05 46 75 39 64
SNCF INFO 08 92 35 35 35
SÉCURITÉ SOCIALE ROCHEFORT 05 46 84 39 00
SOUS PRÉFECTURE 05 46 87 08 08
TAXIS 06 72 61 48 15/06 85 80 24 28/05 46 47 06 59
05 46 75 15 81
TRÉSOR PUBLIC 05 46 47 11 05

animaux

ANIMAUX MARINS 06 67 69 74 43
CENTRE ANTI POISON 05 78 87 10 40
CHENIL 06 07 45 44 77
OISEAUX BLESSÉS 05 46 75 37 54
VÉTÉRINAIRES 05 46 76 64 31

vie sociale

ADCR SERVICES 05 46 75 45 94
ALCOOLQUES ANONYMES 06 81 19 76 07
ATELEC 05 46 75 14 41
PÔLE EMPLOI 39 49
CCAS 05 46 47 31 12
CENTRE MÉDICO SOCIAL 05 46 47 00 68
CIAS 05 46 75 14 54
CLIC MAISON PHARE 05 46 47 40 67z/MDPH 0 800 152 215
CONCILIATEUR DE JUSTICE 06 74 46 80 05
COMPLEXE SPORTIF DE L'OUMIÈRE 05 46 47 27 66
CO VOITURAGE IO 07 81 14 34 06
CRÛCHE L'ÎLE AUX MÔMES 05 46 76 65 43
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS 05 46 47 49 40
MAISON DE L'ENFANCE CASTEL 05 46 36 09 03
MAISON DE PIERRE 05 46 36 47 31
MÉDIATHÈQUE ERNEST & LOUIS LESSIEUX 05 46 85 76 55
MÉDIATION FAMILIALE 05 46 06 44 57
OCEAN MAISON DE LA SOLIDARITÉ 05 46 75 14 93
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS 05 46 76 70 88
SECOURS CATHOLIQUE 05 46 47 53 17

Services municipaux

Accueil/Etat civil 05 46 47 02 83
Archives/Cimetière 05 46 85 92 47
Communication 05 46 76 11 60
Culture 05 46 36 32 77
Complexe sportif 05 46 47 27 66

Elections 05 46 47 28 24
Golf La Perrotine 05 46 47 11 59
Médiathèque 05 46 85 76 55
Prévention sécurité 05 46 47 78 35
Police municipale 05 46 75 79 97

Scolaire/enfance 05 46 36 32 86
Social/CCAS 05 46 47 31 12
Technique 05 46 47 28 33
Urbanisme 05 46 47 77 08
Vie quotidienne 05 46 47 30 77

Achevé d'imprimer à 6500 exemplaires sur les presses de l'imprimerie *Marenes Impression*.

juin 2022 - Ce magazine est imprimé à l'encre végétale.

Directeur de la publication : Christophe Sueur.

Responsable de la rédaction : Corinne Pousset.

Rédactionnel, mise en page, photos : Danielle Pain et Audrey Theil.

Comité de rédaction : Pierre Béligné, Edwige Castelli, Sylvie Chastanet, Patrick Gazeu, Evelyne Morgat, Isabelle Raviat, Philippe Raynal et Séverine Werbrouck

Le Comité de rédaction remercie toutes les personnes qui ont participé à ce numéro : ses correcteurs et ses distributeurs bénévoles.

N° de dépôt légal 17.05.1989 / Crédit photos : services de la ville

Régie publicitaire : Patrick Chauray 06 86 73 79 33



CONTACT

lanternemag@wanadoo.fr
Service communication
mairie CS 40 100

17310 Saint-Pierre d'Oléron
Si vous ne recevez pas le bulletin
faites-le savoir au 05 46 36 32 77
Site de la commune
www.saintpierreoleron.com
Parution de la prochaine
Lanterne : décembre 2022



SUPER U

Saint-Pierre d'Oléron

Photocopies Développement de photo Station service 24/24 Lavage voiture



Ouvert

du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
et le dimanche de 8h30 à 12h30

☎ 05 46 47 00 47

📌 SuperUsaintpierreoleron

🌐 www.superu-saintpierredoleron.com

Artisan Peintre
JIMMY FAYED
06.45.62.57.64
SIRET : 887 990 034 00019
DEVIS GRATUIT

f Peinture Fayed Jimmy
257 rue de la Miscandière
17190 St Georges d'Oléron
Mail : fayed.jimmy@hotmail.com

Peinture et décoration intérieure / extérieure
Ravalement et traitement de façade
Nettoyage et traitement de toiture
Revêtement sols et murs

Oléron Diagnostics Immobiliers

Tél: 05 46 47 67 29 Mail: oleron.diagnostics@orange.fr
9, rue de la République – 17310 ST PIERRE D'OLERON

Amiante, Termites, Gaz, Électricité, DPE, Plomb, Mesurages, Esris

Sud Oleron Gardiennage
depuis 1996

GARDE MEUBLES
Containers self - 8 - 12 - 14 - 20 et 30 m³

SELF-STOCKAGE 7J/7J
À PARTIR DE 50€ / MOIS

Réservation conseillée

ZI Olex - 17480 LE CHÂTEAU D'OLÉRON - 05 46 75 85 07
sudoleringardiennage@orange.fr - www.sudoleringardiennage.com

Mr. Bricolage
Faites-le vous-même, mais pas tout seul.

Aspirateur souffleur broyeur électrique 3000 w

"Je veux un automne tout confort"

74,99 €

Variateur mécanique de vitesse de soufflage : Permet de moduler le débit d'air pour toujours plus de précision

80 av. de Bel Air - SAINT PIERRE D'OLERON - 05 46 75 52 52

PLATS À EMPORTER
CAVE

MÉDO
Bar à vin & Bières
Cuisine de Bistrot

06 24 77 25 21

69 avenue de Bel-Air - 17310 Saint-Pierre d'Oléron
Retrouvez-nous sur

IO Car Wash

STATION DE LAVAGE 7J/7 24H/24

HAUTE PRESSION
ASPIRATEURS - GONFLAGE
Autos - Motos - Utilitaires
Camping-cars - Poids lourds

NOUVEAUX ROULEAUX DOUCEUR SANS RAYURE
LAVE-CHASSIS

Route de la Cotinière par les Châtelliers (aux feux de la Gendarmerie) SAINT-PIERRE D'OLÉRON

www.iocarwash.fr

TRAIT'ILE

- Termites, Capricornes, Vrilles, Fourmis, Blattes, Cafards
- Guêpes, Frelons, Frelons asiatiques
- Souris, Rats

92 avenue de Bel Air
17310 Saint-Pierre d'Oléron
trait.ile@orange.fr

05 46 76 98 39
07 89 66 69 95

Fête du sport et des trophées

Forum des associations



Accueil des nouveaux arrivants

